



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 23
Voix favorables : 23
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 21/03/2023

DELIBERATION n° CEVE – 2023 – 15 – AES - 002

*relative aux maquettes de formation et aux modalités spécifiques du
contrôle des connaissances et des compétences des diplômes
de la faculté d'administration et communication*

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole , notamment l'article 14.III,

Vu la charte des examens en vigueur,

Vu la délibération n°CEVE-2023-15-DES-001 du CEVE relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,

Vu l'avis du Conseil de la faculté d'administration et communication en date du 17 février 2023,

Le conseil des études et de la vie étudiante, après en avoir délibéré, décide :

Le conseil des études et de la vie étudiante approuve les maquettes des formations de la faculté d'administration et communication ainsi que les modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômes nationaux telles qu'annexées à la présente délibération.

**Le président du conseil des études et de la
vie étudiante,**

Hugues KENFACK

ANNEXES :

Diplômes nationaux

Licences

MCC-LICENCE-MENTION-AES -L1 - L2-2023-2024
MCC-LICENCE-MENTION-AES -L1 - L2 ACCES SANTE-2023-2024
MCC-LICENCE-MENTION-AES-PT ECONOMIE ET SOCIETE-ACCES SANTE-L3-2023-2024

MCC-LICENCE-MENTION-AES-PT ECONOMIE ET SOCIETE-L3-2023-2024
MCC-LICENCE-MENTION-AES-PT GOUVERNANCE ENTREPRISES ET TERRITOIRES - ACCES SANTE - L3-2023-2024
MCC-LICENCE-MENTION-AES-PT GOUVERNANCE ENTREPRISES ET TERRITOIRES-L3-2023-2024

Licences professionnelles

MCC-LIC PROF-MENTION-APCGE-PT ADMINISTRATION GESTION ENTREPRISES DU PAYSAGE-2023-2024
MCC-LIC PROF-MENTION-MGC_CGEA-PT DROIT GESTION ENTREPRISES SECTEUR AGRICOLE - AUZEVILLE-2023-2024
MCC-LIC PROF-MENTION-MGC_CGEA-PT DROIT GESTION ENTREPRISES SECTEUR AGRICOLE - RODEZ-2023-2024

Masters

MCC-MASTER-MENTION-SES-PT INGENIERIE TRANSITION TERRITOIRES-2023-2024
MCC-MASTER-MENTION-AES-PT ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE-M1-2023-2024
MCC-MASTER-MENTION-AES-PT EMPLOI PUBLIC-2023-2024
MCC-MASTER-MENTION-AES-PT GOUVERNANCE DES ENTREPRISES -M2-2023-2024
MCC-MASTER-MENTION-INFO COM -PT ADMINISTRATION ET COMMUNICATION DES ACTIVITES CULTURELLES-2023-2024
MCC-MASTER-MENTION-INFO COM-PT ADMINISTRATION ET GESTION DE LA COMMUNICATION -2023-2024
MCC-MASTER-MENTION-INFO COM-PT COMMUNICATION ET CULTURE NUMERIQUE-M1-2023-2024
MCC-MASTER-MENTION-INFO COM-PT COMMUNICATION ET TERRITOIRES-M1-2023-2024

Type Diplôme : LICENCE		
COMPOSANTE	AC	
MENTION	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	
Parcours-type		
Session LICENCE	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
L1 et L2 AES : - Le redoublement est autorisé. L3 AES (parcours ES et GET) : - Le redoublement est autorisé. - Le triplement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury. L1, L2 et L3 AES parcours Accès santé : - Le redoublement n'est pas autorisé.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
- Pour les UE évaluées en contrôle continu intégral : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. - Pour les UE composées de CM+TD : pas de session de rattrapage pour les TD évalués en contrôle continu = report automatique des notes. - Pour les UE composées uniquement de TD évalués en contrôle continu : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. - En cas d'obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des UE hors langues vivantes ET d'une moyenne inférieure à 8/20 à au-moins une des UE de langues vivantes, une session de seconde chance pour les UE de langues vivantes concernées sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1.		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année ET obtention d'une moyenne de 8/20 à chaque UE de langues vivantes.		
Capitalisation/conservation		
- Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Si une matière est obtenue par compensation, les ECTS correspondants à l'UE sont acquis. - Dans les UE non validées, une matière est validée et capitalisée isolément dès lors que la note à la matière est supérieure ou égale à 10/20. - Les CM et TD constitutifs d'un enseignement ne sont pas capitalisables mais sont compensables entre eux. - Les blocs de compétences (excepté Bloc mineur santé) sont capitalisables dès lors que le semestre est acquis.		
Compensation		
- Les UE hors UE de langues vivantes sont validées isolément ou par compensation. - Les UE de langues vivantes sont validées par compensation avec les autres UE (hors UE de langues vivantes) uniquement si la note aux UE de langues vivantes est supérieure ou égale à 8/20. - Les semestres sont validés isolément ou par compensation (sauf en cas de note éliminatoire).		
Note éliminatoire		
Note inférieure à 8/20 aux UE de langues vivantes.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 1		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE										1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations	
Parcours-type												Contrôle Continu	Contrôle Terminal					
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée		
CHOIX DU PARCOURS : CM + TD																		
Semestre	S1	SEMESTRE 1				30	30	Oui	Oui									
Bloc	S1	Bloc d'enseignements fondamentaux / / Oui																
UE	S1	UE1 Histoire de la société française	30H	7,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S1	UE2 Sciences économiques 1	30H	7,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S1	UE3 Comptabilité générale	15H	15H		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H		
UE	S1	UE4 Institutions politiques 1	30H	13,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S1	UE5 Cadre juridique 1	30H	13,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation TD en CC Evaluation CM : Groupe 1 : CT ; Groupe 2 : CC + CT	
UE	S1	UE6 Mathématiques (TD)	13,5H	15H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H		
Bloc	S1	Bloc de compétences linguistiques / / Oui																
UE Matière Matière Matière Matière Matière	S1	UE7 Langue vivante 1 (1 choix valable pour les 2 semestres) Anglais 1 Espagnol 1 Italien 1 Allemand 1 Allemand initiation 1	9H	13,5H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
		TOTAL SEMESTRE 1	157,5H	85,5H		30	30	Oui	Oui									
Semestre	S2	SEMESTRE 2				30	30	Oui	Oui									
Bloc	S2	Bloc d'enseignements fondamentaux / / Oui																
UE	S2	UE8 Cadre juridique 2	30H	13,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S2	UE9 Sciences économiques 2	30H	7,5H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S2	UE10 Institutions politiques 2	30H	13,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S2	UE11 Méthode d'analyse mathématique	13,5H	15H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
Bloc	S2	Bloc d'enseignements d'ouverture (1 option au choix) / / Oui																
UE	S2	UE12 Sociologie	30H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H		
UE	S2	UE12 Institutions internationales								CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H		
Bloc	S2	Bloc de compétences linguistiques / / Oui																
UE Matière Matière Matière Matière Matière	S2	UE13 Langue vivante 2 (même langue que celle choisie au S1) Anglais 2 Espagnol 2 Italien 2 Allemand 2 Allemand initiation 2	9H	13,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
Bloc	ANNUEL	Bloc de compétences informationnelles / / Oui																
UE	ANNUEL	UE14 Compétences informationnelles		9H		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H		
		TOTAL SEMESTRE 2	142,5H	72H		30	30	Oui	Oui									
		TOTAL ANNUEL	300H	157,5H		60	60											

Correspondance des blocs de compétences avec la fiche RNCP (24427)

Bloc d'enseignements fondamentaux	Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires (RNCP24427BC01) Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire (RNCP24427BC02)
Bloc d'enseignement d'ouverture	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel (RNCP24427BC05)
Bloc de compétences linguistiques	Expression et communication écrites et orales (RNCP24427BC04)
Bloc de compétences informationnelles	Exploitation de données à des fins d'analyse (RNCP24427BC03)

LICENCE 1		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE										1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations
Parcours-type												Contrôle Continu	Contrôle Terminal				
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
CHOIX DU PARCOURS : CM UNIQUEMENT																	
Semestre	S1	SEMESTRE 1				30	30	Oui	Oui								
Bloc	S1	Bloc d'enseignements fondamentaux	/ / Oui														
UE	S1	UE1 Histoire de la société française	30H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE	S1	UE2 Sciences économiques 1	30H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE	S1	UE3 Comptabilité générale	15H			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H	
UE	S1	UE4 Institutions politiques 1	30H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE	S1	UE5 Cadre juridique 1	30H			5	5	Oui	Oui	CC&CT			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE	S1	UE6 Mathématiques (TD) (obligatoire même si choix parcours CM uniquement)	13,5H			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
Bloc	S1	Bloc de compétences linguistiques	/ / Oui														
UE Matière Matière Matière Matière Matière	S1	UE7 Langue vivante 1 (1 choix valable pour les 2 semestres) Anglais 1 Espagnol 1 Italien 1 Allemand 1 Allemand initiation 1	9H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
		TOTAL SEMESTRE 1	157,5H			30	30	Oui	Oui								
Semestre	S2	SEMESTRE 2				30	30	Oui	Oui								
Bloc	S2	Bloc d'enseignements fondamentaux	/ / Oui														
UE	S2	UE8 Cadre juridique 2	30H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE	S2	UE9 Sciences économiques 2	30H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE	S2	UE10 Institutions politiques 2	30H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE	S2	UE11 Méthode d'analyse mathématique	13,5H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
Bloc	S2	Bloc d'enseignements d'ouverture (1 option au choix)	/ / Oui														
UE	S2	UE12 Sociologie	30H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE	S2	UE12 Institutions internationales								CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
Bloc	S2	Bloc de compétences linguistiques	/ / Oui														
UE Matière Matière Matière Matière Matière	S2	UE13 Langue vivante 2 (même langue que celle choisie au S1) Anglais 2 Espagnol 2 Italien 2 Allemand 2 Allemand initiation 2	9H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
		TOTAL SEMESTRE 2	142,5H			30	30	Oui	Oui								
		TOTAL ANNUEL	300H			60	60										

Correspondance des blocs de compétences avec la fiche RNCP (24427)

Bloc d'enseignements fondamentaux	Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires (RNCP24427BC01) Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire (RNCP24427BC02)
Bloc d'enseignement d'ouverture	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel (RNCP24427BC05)
Bloc de compétences linguistiques	Expression et communication écrites et orales (RNCP24427BC04)

LICENCE 2		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE										1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations	
Parcours-type												Contrôle Continu	Contrôle Terminal					
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée		
Semestre	S1	SEMESTRE 3				30	30	Oui	Oui									
Bloc	S1	Bloc d'enseignements fondamentaux										/	/	Oui				
UE	S1	UE1 Histoire de la société française	30H	13,5H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S1	UE2 Droit administratif	27H	13,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S1	UE3 Droit des obligations 1	30H	13,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S1	UE4 Sciences économiques 1	27H	13,5H		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT = 3 / CC = 3	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S1	UE5 Administration et organisation du travail	27H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H		
UE	S1	UE6 Droit fiscal	30H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H		
Bloc	S1	Bloc de compétences linguistiques										/	/	Oui				
UE	S1	UE7 Langues vivantes 1 (anglais et 2ème langue au choix)				4	4	Oui	Oui								Evaluation en session de seconde chance sous forme d'oral (max 30 min) ou d'écrit (max 1h) selon les effectifs attendus	
Matière		Anglais 1		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer		
Matière		Espagnol 1																
Matière		Espagnol initiation 1																
Matière		Italien 1		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer		
Matière		Italien initiation 1																
Matière		Allemand 1																
Matière	Allemand initiation 1																	
Matière		FLE 1 (1) (obligatoire pour les étudiants chinois sous convention)		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer		
		TOTAL SEMESTRE 3	171H	84H		30	30	Oui	Oui									
Semestre	S2	SEMESTRE 4				30	30	Oui	Oui									
Bloc	S2	Bloc d'enseignements fondamentaux										/	/	Oui				
UE	S2	UE8 Droit des obligations 2	30H	13,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S2	UE9 Méthodes analyse mathématique	27H	24H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S2	UE10 Sciences économiques 2	27H	13,5H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S2	UE11 Sociologie	30H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H		
Bloc	S2	Bloc d'enseignements d'approfondissement (1 groupe d'option au choix comprenant 2 UE)										/	/	Oui				
UE	S2	UE12 Droit administratif (Option 1)	27H	13,5H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S2	UE13 Histoire des faits économiques (Option 1)	30H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H		
UE	S2	UE12 Analyse comptable (Option 2)	27H	13,5H		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H		
UE	S2	UE13 Economie de l'entreprise (Option 2)	30H			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H		
Bloc	S2	Bloc de compétences linguistiques										/	/	Oui				
UE	S2	UE14 Langues vivantes 2 (anglais + 2ème langue choisie au S1)				4	4	Oui	Oui								Evaluation en session de seconde chance sous forme d'oral (max 30 min) ou d'écrit (max 1h) selon les effectifs attendus	
Matière		Anglais 2		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer		
Matière		Espagnol 2																
Matière		Espagnol initiation 2																
Matière		Italien 2		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer		
Matière		Italien initiation 2																
Matière		Allemand 2																
Matière	Allemand initiation 2																	
Matière		FLE 2 (1) (obligatoire pour les étudiants chinois sous convention)		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer		
Bloc	ANNUEL	Bloc de compétences informationnelles										/	/	Oui				
UE	ANNUEL	UE15 Compétences informationnelles		9H		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H		
		TOTAL SEMESTRE 4	171H	103,5H		30	30	Oui	Oui									
		TOTAL ANNUEL	342H	187,5H		60	60											

(1) FLE = Français langue étrangère proposé uniquement aux étudiants chinois sous convention

Correspondance des blocs de compétences avec la fiche RNCP (24427)

Bloc d'enseignements fondamentaux	Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires (RNCP24427BC01) Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire (RNCP24427BC02)
Bloc d'enseignement d'approfondissement	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel (RNCP24427BC05)
Bloc de compétences linguistiques	Expression et communication écrites et orales (RNCP24427BC04)
Bloc de compétences informationnelles	Exploitation de données à des fins d'analyse (RNCP24427BC03)

Type Diplôme : LICENCE		
COMPOSANTE	AC	
MENTION	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	
Parcours-type		
Session LICENCE	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
L1 et L2 AES : - Le redoublement est autorisé. L3 AES (parcours ES et GET) : - Le redoublement est autorisé. - Le triplement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury. L1, L2 et L3 AES parcours Accès santé : - Le redoublement n'est pas autorisé.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
- Pour les UE évaluées en contrôle continu intégral : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. - Pour les UE composées de CM+TD : pas de session de rattrapage pour les TD évalués en contrôle continu = report automatique des notes. - Pour les UE composées uniquement de TD évalués en contrôle continu : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. - En cas d'obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des UE hors langues vivantes ET d'une moyenne inférieure à 8/20 à au-moins une des UE de langues vivantes, une session de seconde chance pour les UE de langues vivantes concernées sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1.		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année ET obtention d'une moyenne de 8/20 à chaque UE de langues vivantes.		
Capitalisation/conservation		
- Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Si une matière est obtenue par compensation, les ECTS correspondants à l'UE sont acquis. - Dans les UE non validées, une matière est validée et capitalisée isolément dès lors que la note à la matière est supérieure ou égale à 10/20. - Les CM et TD constitutifs d'un enseignement ne sont pas capitalisables mais sont compensables entre eux. - Les blocs de compétences (excepté Bloc mineur santé) sont capitalisables dès lors que le semestre est acquis.		
Compensation		
- Les UE hors UE de langues vivantes sont validées isolément ou par compensation. - Les UE de langues vivantes sont validées par compensation avec les autres UE (hors UE de langues vivantes) uniquement si la note aux UE de langues vivantes est supérieure ou égale à 8/20. - Les semestres sont validés isolément ou par compensation (sauf en cas de note éliminatoire).		
Note éliminatoire		
Note inférieure à 8/20 aux UE de langues vivantes.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 1		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE										1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations
Parcours-type												Contrôle Continu	Contrôle Terminal				
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
CHOIX DU PARCOURS : CM + TD																	
Semestre	S1	SEMESTRE 1				30	30	Oui	Oui								
Bloc	S1	Bloc d'enseignements fondamentaux	/ / Oui														
UE	S1	UE1 Histoire de la société française	30H	7,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S1	UE2 Sciences économiques 1	30H	7,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S1	UE3 Comptabilité générale	15H	15H		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H	
UE	S1	UE4 Institutions politiques 1	30H	13,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S1	UE5 Cadre juridique 1	30H	13,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation TD en CC Evaluation CM : Groupe 1 : CT ; Groupe 2 : CC + CT
UE	S1	UE6 Mathématiques (TD)	13,5H	15H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
Bloc	S1	Bloc de compétences linguistiques	/ / Oui														
UE Matière Matière Matière Matière Matière	S1	UE7 Langue vivante 1 (1 choix valable pour les 2 semestres) Anglais 1 Espagnol 1 Italien 1 Allemand 1 Allemand initiation 1	9H	13,5H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC
		TOTAL SEMESTRE 1	157,5H	85,5H		30	30	Oui	Oui								
Semestre	S2	SEMESTRE 2				30	30	Oui	Oui								
Bloc	S2	Bloc d'enseignements fondamentaux	/ / Oui														
UE	S2	UE8 Cadre juridique 2	30H	13,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S2	UE9 Sciences économiques 2	30H	7,5H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S2	UE10 Institutions politiques 2	30H	13,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S2	UE11 Méthode d'analyse mathématique	13,5H	15H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC
Bloc	S2	Bloc d'enseignements d'ouverture (1 option au choix)	/ / Oui														
UE	S2	UE12 Sociologie	30H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE	S2	UE12 Institutions internationales								CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
Bloc	S2	Bloc de compétences linguistiques	/ / Oui														
UE Matière Matière Matière Matière Matière	S2	UE13 Langue vivante 2 (même langue que celle choisie au S1) Anglais 2 Espagnol 2 Italien 2 Allemand 2 Allemand initiation 2	9H	13,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC
Bloc	S2	Bloc mineure santé	/ /														
UE	S2	UE Mineure santé (dispensée par l'Université Toulouse III)				10											Enseignements et évaluation par UT3
Bloc	ANNUEL	Bloc de compétences informationnelles	/ / Oui														
UE	ANNUEL	UE14 Compétences informationnelles		9H		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H	
		TOTAL SEMESTRE 2	142,5H	72H		40	30	Oui	Oui								
		TOTAL ANNUEL	300H	157,5H		70	60										

Correspondance des blocs de compétences avec la fiche RNCP (24427)

Bloc d'enseignements fondamentaux	Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires (RNCP24427BC01) Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire (RNCP24427BC02)
Bloc d'enseignement d'ouverture	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel (RNCP24427BC05)
Bloc de compétences linguistiques	Expression et communication écrites et orales (RNCP24427BC04)

LICENCE 1		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE										1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations		
Parcours-type												Contrôle Continu	Contrôle Terminal						
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée			
CHOIX DU PARCOURS : CM UNIQUEMENT																			
Semestre	S1	SEMESTRE 1				30	30	Oui	Oui										
Bloc	S1	Bloc d'enseignements fondamentaux / / Oui																	
UE	S1	UE1 Histoire de la société française	30H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H			
UE	S1	UE2 Sciences économiques 1	30H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H			
UE	S1	UE3 Comptabilité générale	15H			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H			
UE	S1	UE4 Institutions politiques 1	30H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H			
UE	S1	UE5 Cadre juridique 1	30H			5	5	Oui	Oui	CC&CT			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM : Groupe 1 : CT ; Groupe 2 : CC + CT		
UE	S1	UE6 Mathématiques (TD) (obligatoire même si choix parcours CM uniquement)	13,5H			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H			
Bloc	S1	Bloc de compétences linguistiques / / Oui																	
UE Matière Matière Matière	S1	UE7 Langue vivante 1 (1 choix valable pour les 2 semestres) Anglais 1 Espagnol 1 Italien 1 Allemand 1	9H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H			
		TOTAL SEMESTRE 1	157,5H			30	30	Oui	Oui										
Semestre	S2	SEMESTRE 2				30	30	Oui	Oui										
Bloc	S2	Bloc d'enseignements fondamentaux / / Oui																	
UE	S2	UE8 Cadre juridique 2	30H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H			
UE	S2	UE9 Sciences économiques 2	30H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H			
UE	S2	UE10 Institutions politiques 2	30H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H			
UE	S2	UE11 Méthode d'analyse mathématique	13,5H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H			
Bloc	S2	Bloc d'enseignements d'ouverture (1 option au choix) / / Oui																	
UE	S2	UE12 Sociologie	30H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H			
UE	S2	UE12 Institutions internationales								CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H			
Bloc	S2	Bloc de compétences linguistiques / / Oui																	
UE Matière Matière Matière Matière	S2	UE13 Langue vivante 2 (même langue que celle choisie au S1) Anglais 2 Espagnol 2 Italien 2 Allemand initiation 2	9H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H			
Bloc	S2	Bloc mineure santé / /																	
UE	S2	UE Mineure santé (dispensée par l'Université Toulouse III)																	Enseignements et évaluation par UT3
		TOTAL SEMESTRE 2	142,5H			40	30	Oui	Oui										
		TOTAL ANNUEL	300H			70	60												

Correspondance des blocs de compétences avec la fiche RNCP (24427)

Bloc d'enseignements fondamentaux	Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires (RNCP24427BC01) Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire (RNCP24427BC02)
Bloc d'enseignement d'ouverture	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel (RNCP24427BC05)
Bloc de compétences linguistiques	Expression et communication écrites et orales (RNCP24427BC04)

LICENCE 2		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE										1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations
Parcours-type												Contrôle Continu	Contrôle Terminal				
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3				30	30	Oui	Oui								
Bloc	S1	Bloc d'enseignements fondamentaux / / Oui															
UE	S1	UE1 Histoire de la société française	30H	13,5H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S1	UE2 Droit administratif	27H	13,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S1	UE3 Droit des obligations 1	30H	13,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S1	UE4 Sciences économiques 1	27H	13,5H		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT = 3 / CC = 3	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S1	UE5 Administration et organisation du travail	27H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H	
UE	S1	UE6 Droit fiscal	30H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H	
Bloc	S1	Bloc de compétences linguistiques / / Oui															
UE	S1	UE7 Langues vivantes 1 (anglais et 2ème langue au choix)				4	4	Oui	Oui								Evaluation en session de seconde chance sous forme d'oral (max 30 min) ou d'écrit (max 1h) selon les effectifs attendus
Matière		Anglais 1		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	
Matière		Espagnol 1															
Matière		Espagnol initiation 1															
Matière		Italien 1		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	
Matière		Italien initiation 1															
Matière	Allemand 1																
Matière		Allemand initiation 1															
Matière		FLE 1 (1) (obligatoire pour les étudiants chinois sous convention)		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	
		TOTAL SEMESTRE 3	171H	84H		30	30	Oui	Oui								
Semestre	S2	SEMESTRE 4				30	30	Oui	Oui								
Bloc	S2	Bloc d'enseignements fondamentaux / / Oui															
UE	S2	UE8 Droit des obligations 2	30H	13,5H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S2	UE9 Méthodes analyse mathématique	27H	24H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S2	UE10 Sciences économiques 2	27H	13,5H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S2	UE11 Sociologie	30H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
Bloc	S2	Bloc d'enseignements d'approfondissement (1 groupe d'option au choix comprenant 2 UE) / / Oui															
UE	S2	UE12 Droit administratif (Option 1)	27H	13,5H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S2	UE13 Histoire des faits économiques (Option 1)	30H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE	S2	UE12 Analyse comptable (Option 2)	27H	13,5H		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H	
UE	S2	UE13 Economie de l'entreprise (Option 2)	30H			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H	
Bloc	S2	Bloc de compétences linguistiques / / Oui															
UE	S2	UE14 Langues vivantes 2 (anglais + 2ème langue choisie au S1)				4	4	Oui	Oui								Evaluation en session de seconde chance sous forme d'oral (max 30 min) ou d'écrit (max 1h) selon les effectifs attendus
Matière		Anglais 2		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	
Matière		Espagnol 2															
Matière		Espagnol initiation 2															
Matière		Italien 2		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	
Matière		Italien initiation 2															
Matière	Allemand 2																
Matière		Allemand initiation 2															
Matière		FLE 2 (1) (obligatoire pour les étudiants chinois sous convention)		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	
Bloc	ANNUEL	Bloc de compétences informationnelles / / Oui															
UE	ANNUEL	UE15 Compétences informationnelles		9H		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H	
Bloc	S2	Bloc mineure santé / /															
UE	S2	UE Mineure santé (dispensée par l'Université Toulouse III)				10											Enseignements et évaluation par UT3
		TOTAL SEMESTRE 4	171H	103,5H		40	30	Oui	Oui								
		TOTAL ANNUEL	342H	187,5H		70 (2)	60										

(1) FLE = Français langue étrangère proposé uniquement aux étudiants chinois sous convention

(2) 60 ECTS de la L3 + 10 ECTS de la mineure santé

Correspondance des blocs de compétences avec la fiche RNCP (24427)

Bloc d'enseignements fondamentaux	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires (RNCP24427BC01) Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire (RNCP24427BC02)
Bloc d'enseignement d'approfondissement	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel (RNCP24427BC05)
Bloc de compétences linguistiques	Expression et communication écrites et orales (RNCP24427BC04)
Bloc de compétences informationnelles	Exploitation de données à des fins d'analyse (RNCP24427BC03)

Type Diplôme : LICENCE		
COMPOSANTE	AC	
MENTION	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	
Parcours-type	Economie et société - Accès Santé	
Session LICENCE	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
L1 et L2 AES : - Le redoublement est autorisé. L3 AES (parcours ES et GET) : - Le redoublement est autorisé. - Le triplement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury. L1, L2 et L3 AES parcours Accès santé : - Le redoublement n'est pas autorisé.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.		
Seconde chance - Pour les UE évaluées en contrôle continu intégral : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. - Pour les UE composées de CM+TD : pas de session de rattrapage pour les TD évalués en contrôle continu = report automatique des notes. - Pour les UE composées uniquement de TD évalués en contrôle continu : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. - En cas d'obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des UE hors langues vivantes ET d'une moyenne inférieure à 8/20 à au-moins une des UE de langues vivantes, une session de seconde chance pour les UE de langues vivantes concernées sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1.		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année ET obtention d'une moyenne de 8/20 à chaque UE de langues vivantes.		
Capitalisation/conservation		
- Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Si une matière est obtenue par compensation, les ECTS correspondants à l'UE sont acquis. - Dans les UE non validées, une matière est validée et capitalisée isolément dès lors que la note à la matière est supérieure ou égale à 10/20. - Les CM et TD constitutifs d'un enseignement ne sont pas capitalisables mais sont compensables entre eux. - Les blocs de compétences (excepté Bloc mineur santé) sont capitalisables dès lors que le semestre est acquis.		
Compensation		
- Les UE hors UE de langues vivantes sont validées isolément ou par compensation. - Les UE de langues vivantes sont validées par compensation avec les autres UE (hors UE de langues vivantes) uniquement si la note aux UE de langues vivantes est supérieure ou égale à 8/20. - Les semestres sont validés isolément ou par compensation (sauf en cas de note éliminatoire).		
Note éliminatoire		
Note inférieure à 8/20 aux UE de langues vivantes.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 3		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE										1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations	
Parcours-type		Economie et société - Accès Santé										Contrôle Continu	Contrôle Terminal					
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée		
Semestre	S1	SEMESTRE 5				30	30	Oui	Oui									
Bloc	S1	Bloc d'enseignements fondamentaux / / Oui																
UE	S1	UE1 Macroéconomie 1	30H	15H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S1	UE2 Microéconomie	30H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H		
UE	S1	UE3 Droit du travail	21H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H		
UE	S1	UE4 Sociologie des organisations	30H	15H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H		
UE	S1	UE5 Techniques quantitatives		15H		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H		
Bloc	S1	Bloc de compétences linguistiques / / Oui																
UE	S2	UE6 Langues vivantes 1 (anglais + 2ème langue au choix)				4	4	Oui	Oui								Evaluation en session de seconde chance sous forme d'oral (max 30 min) ou d'écrit (max 1h) selon les effectifs attendus	
Matière		Anglais 1		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer		
Matière		Espagnol 1																
Matière		Espagnol initiation 1		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer		
Matière		Italien 1																
Matière		Allemand 1																
Matière		FLE 1 (1) (obligatoire pour les étudiants chinois sous convention)		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer		
Bloc	S1	Bloc de compétences usages numériques (RNCP24427BC07) / / Oui																
UE	S1	UE7 Informatique 1	15H	30H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
Bloc	S1	Bloc d'enseignements de consolidation (1 option au choix) / / Oui																
UE	S1	UE8 Démographie	30H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H		
UE	S1	UE8 Concepts fondamentaux de la sociologie	33H							CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H		
		TOTAL SEMESTRE 5 (* selon option choisie)	156H (*) 159H (*)	120H		30	30	Oui	Oui									
Semestre	S2	SEMESTRE 6				30	30	Oui	Oui									
Bloc	S2	Bloc d'enseignements fondamentaux / / Oui																
UE	S2	UE9 Macroéconomie 2	30H	15H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S2	UE10 Economie du travail	30H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H		
UE	S2	UE11 Droit public économique	30H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H		
UE	S2	UE12 Innovations et sociétés	30H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H		
UE	S2	UE13 Économétrie appliquée ou	30H	15H	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H			
UE		UE13 Droit international économique							CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H			
UE	S2	UE14 Droit des institutions sociales	30H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
Bloc	S2	Bloc de compétences linguistiques / / Oui																
UE	S2	UE15 Langues vivantes 2 (anglais + 2ème langue choisie au S1)				4	4	Oui	Oui								Evaluation en session de seconde chance sous forme d'oral (max 30 min) ou d'écrit (max 1h) selon les effectifs attendus	
Matière		Anglais 2		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer		
Matière		Espagnol 2																
Matière		Espagnol initiation 2		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer		
Matière		Italien 2																
Matière		Allemand 2																
Matière		FLE 2 (1) (obligatoire pour les étudiants chinois sous convention)		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer		
Bloc	S1	Bloc de compétences usages numériques (RNCP24427BC07) / / Oui																
UE	S1	UE16 Informatique 2	15H	21H		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation TD sous forme d'un projet	
Bloc	ANNUEL	Bloc de compétences informationnelles / / Oui																
UE	ANNUEL	UE17 Compétences informationnelles		9H		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H		
Bloc	S2	Bloc mineure santé																
UE	S2	UE Mineure santé (dispensée par l'Université Toulouse III)																Enseignements et évaluation par UT3
		TOTAL SEMESTRE 6	195H	105H		40	30	Oui	Oui									
		TOTAL ANNUEL (* selon option choisie au S1)	351H (*) 354H (*)	225H		70 (2)	60											

(1) FLE = Français langue étrangère proposé uniquement aux étudiants chinois sous convention

(2) 60 ECTS de la L3 + 10 ECTS de la mineure santé

Correspondance des blocs de compétences avec la fiche RNCP (24427)

Bloc d'enseignements fondamentaux	Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires (RNCP24427BC01)
Bloc d'enseignement de consolidation	Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire (RNCP24427BC02)
Bloc de compétences linguistiques	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel (RNCP24427BC05)
Bloc de compétences informationnelles	Expression et communication écrites et orales (RNCP24427BC04)
Bloc de compétences linguistiques	Exploitation de données à des fins d'analyse (RNCP24427BC03)

Type Diplôme : LICENCE		
COMPOSANTE	AC	
MENTION	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	
Parcours-type	Economie et société	
Session LICENCE	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
L1 et L2 AES : - Le redoublement est autorisé. L3 AES (parcours ES et GET) : - Le redoublement est autorisé. - Le triplement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury. L1, L2 et L3 AES parcours Accès santé : - Le redoublement n'est pas autorisé.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
- Pour les UE évaluées en contrôle continu intégral : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. - Pour les UE composées de CM+TD : pas de session de rattrapage pour les TD évalués en contrôle continu = report automatique des notes. - Pour les UE composées uniquement de TD évalués en contrôle continu : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. - En cas d'obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des UE hors langues vivantes ET d'une moyenne inférieure à 8/20 à au-moins une des UE de langues vivantes, une session de seconde chance pour les UE de langues vivantes concernées sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1.		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année ET obtention d'une moyenne de 8/20 à chaque UE de langues vivantes.		
Capitalisation/conservation		
- Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Si une matière est obtenue par compensation, les ECTS correspondants à l'UE sont acquis. - Dans les UE non validées, une matière est validée et capitalisée isolément dès lors que la note à la matière est supérieure ou égale à 10/20. - Les CM et TD constitutifs d'un enseignement ne sont pas capitalisables mais sont compensables entre eux. - Les blocs de compétences (excepté Bloc mineur santé) sont capitalisables dès lors que le semestre est acquis.		
Compensation		
- Les UE hors UE de langues vivantes sont validées isolément ou par compensation. - Les UE de langues vivantes sont validées par compensation avec les autres UE (hors UE de langues vivantes) uniquement si la note aux UE de langues vivantes est supérieure ou égale à 8/20. - Les semestres sont validés isolément ou par compensation (sauf en cas de note éliminatoire).		
Note éliminatoire		
Note inférieure à 8/20 aux UE de langues vivantes.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

Type Diplôme : LICENCE		
COMPOSANTE	AC	
MENTION	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	
Parcours-type	Gouvernance des entreprises et des territoires - Accès santé	
Session LICENCE	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
L1 et L2 AES : - Le redoublement est autorisé. L3 AES (parcours ES et GET) : - Le redoublement est autorisé. - Le triplement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury. L1, L2 et L3 AES parcours Accès santé : - Le redoublement n'est pas autorisé.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
- Pour les UE évaluées en contrôle continu intégral : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. - Pour les UE composées de CM+TD : pas de session de rattrapage pour les TD évalués en contrôle continu = report automatique des notes. - Pour les UE composées uniquement de TD évalués en contrôle continu : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. - En cas d'obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des UE hors langues vivantes ET d'une moyenne inférieure à 8/20 à au-moins une des UE de langues vivantes, une session de seconde chance pour les UE de langues vivantes concernées sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1.		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année ET obtention d'une moyenne de 8/20 à chaque UE de langues vivantes.		
Capitalisation/conservation		
- Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Si une matière est obtenue par compensation, les ECTS correspondants à l'UE sont acquis. - Dans les UE non validées, une matière est validée et capitalisée isolément dès lors que la note à la matière est supérieure ou égale à 10/20. - Les CM et TD constitutifs d'un enseignement ne sont pas capitalisables mais sont compensables entre eux. - Les blocs de compétences (excepté Bloc mineur santé) sont capitalisables dès lors que le semestre est acquis.		
Compensation		
- Les UE hors UE de langues vivantes sont validées isolément ou par compensation. - Les UE de langues vivantes sont validées par compensation avec les autres UE (hors UE de langues vivantes) uniquement si la note aux UE de langues vivantes est supérieure ou égale à 8/20. - Les semestres sont validés isolément ou par compensation (sauf en cas de note éliminatoire).		
Note éliminatoire		
Note inférieure à 8/20 aux UE de langues vivantes.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 3		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE											1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations		
Parcours-type		Gouvernance des entreprises et des territoires - Accès santé											Contrôle Continu	Contrôle Terminal						
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature		Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 5																		
Bloc	S1	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.											/	/	Oui					
UE	S1	UE1 Macroéconomie 1	porté	L3 AES ES + L3 A	30H	12H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S1	UE2 Droit de l'Union Européenne	porté	L3 AES GET AS +	30H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H		
UE	S1	UE3 Droit du travail 1	porté	L3 AES GET	21H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H		
UE	S1	UE4 Etat et gouvernance	porté	L3 AES GET	30H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	Evaluation en session de seconde chance sous forme d'oral (max 30 min) ou d'écrit (max 1h) selon les effectifs attendus	
Bloc	S1	Bloc de connaissances de consolidation											/	/	Oui					
UE	S1	UE5 Finances publiques ou UE5 Droit commercial	porté	L3 AES GET	30H	7,5H		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H		
UE	S1	UE6 Droit administratif ou UE6 Comptabilité analytique	porté	L3 AES GET	30H	7,5H ou 10,5H		3	3	Oui	Oui	CC&CT	CT = 1,5 / CC = 1,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S1	UE7 Droit des contrats spéciaux ou UE7 Sociologie des organisations	porté	L3 AES GET	30H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S1	UE7 Sociologie des organisations	Porté	L3 AES ES + L3 A	30H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H		
Bloc	S1	Bloc de compétences usages digitaux et numériques (RNCP24427BC07)											/	/	Oui					
UE	S1	UE8 Informatique 1	porté	L3 AES GET	15H	30H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
Bloc	S1	Bloc de compétences linguistiques											/	/	Oui					
UE	S2	UE9 Langues vivantes 1 (anglais + 2ème langue au choix)	porté	L3 AES GET				4	4	Oui	Oui									
Matière		Anglais 1	porté	L3 AES GET		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer		
Matière		Espagnol 1	porté	L3 AES GET																
Matière		Espagnol initiation 1		L3 AES GET		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	Evaluation en session de seconde chance sous forme d'oral (max 30 min) ou d'écrit (max 1h) selon les effectifs attendus	
Matière		Italien 1		L3 AES GET																
Matière	Allemand 1		L3 AES GET																	
Matière		FLE 1 (1) (obligatoire pour les étudiants chinois sous convention)	porté	L3 AES GET		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer		
		TOTAL SEMESTRE 5 (* selon option choisie à l'UE6)																		
					216H	87H (*) 90H (*)		30	30	Oui	Oui									
Semestre	S2	SEMESTRE 6																		
Bloc	S2	Bloc d'enseignements fondamentaux											/	/	Oui					
UE	S2	UE10 Macro-économie 2	porté	L3 AES GET	30H	15H		3	3	Oui	Oui	CC&CT	CT = 1,5 / CC = 1,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S2	UE11 Droit international général	porté	L3 AES GET	30H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H		
UE	S2	UE12 Droit du travail 2	porté	L3 AES GET	21H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H		
Bloc	S2	Bloc de connaissances de consolidation											/	/	Oui					
UE	S2	UE13 Droit des institutions territoriales ou UE13 Gestion financière	porté	L3 AES GET	30H	15H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S2	UE14 Finances locales ou UE14 Organisation de l'entreprise	porté	L3 AES GET	30H	7,5H		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	CT = 1,5 / CC = 1,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC	
UE	S2	UE15 Droit des sociétés ou UE15 Droit public économique	porté	L3 AES GET	30H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H		
UE	S2	UE16 Droit de la protection sociale ou UE16 Médias et communication	porté	L3 AES GET	21H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H		
Bloc	S2	Bloc de compétences usages digitaux et numériques (RNCP24427BC07)											/	/	Oui					
UE	S2	UE17 Informatique 2	porté	L3 AES GET	15H	30H		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)								
Bloc	S2	Bloc de compétences linguistiques											/	/	Oui					
UE	S2	UE18 Langues vivantes 2 (anglais + 2ème langue choisie au S1)	porté	L3 AES GET				4	4	Oui	Oui									
Matière		Anglais 2	porté	L3 AES GET		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer		
Matière		Espagnol 2	porté	L3 AES GET																
Matière		Espagnol initiation 2		L3 AES GET		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	Evaluation en session de seconde chance sous forme d'oral (max 30 min) ou d'écrit (max 1h) selon les effectifs attendus	
Matière		Italien 2		L3 AES GET																
Matière	Allemand 2		L3 AES GET																	
		FLE 2 (1) (obligatoire pour les étudiants chinois sous convention)	porté	L3 AES GET		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer		

LICENCE 3		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE										1ère session		Seconde session/chance		Observations évaluations			
Parcours-type		Gouvernance des entreprises et des territoires - Accès santé										Contrôle Continu	Contrôle Terminal						
Bloc	ANNUEL	Bloc de compétences informationnelles / / Oui																	
UE	ANNUEL	UE19 Compétences informationnelles	porté	L3 AES GET		9H	1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		Écrit	max 1H			
Bloc	S2	Bloc mineure santé / /																	
UE	S2	UE Mineure santé (dispensée par l'Université Toulouse III)																	Enseignements et évaluation par UT3
	S2	TOTAL SEMESTRE 6																	
		TOTAL ANNUEL (* selon option choisie au S1)																	
					423H	193,5H (*) 196,5H (*)		70 (2)	60										

(1) FLE = Français langue étrangère proposé uniquement aux étudiants chinois sous convention

(2) 60 ECTS de la L3 + 10 ECTS de la mineure santé

Correspondance des blocs de compétences avec la fiche RNCP (24427)

Bloc d'enseignements fondamentaux	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires (RNCP24427BC01) Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire (RNCP24427BC02)
Bloc d'enseignement de consolidation	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel (RNCP24427BC05)
Bloc de compétences linguistiques	Expression et communication écrites et orales (RNCP24427BC04)
Bloc de compétences informationnelles	Exploitation de données à des fins d'analyse (RNCP24427BC03)

Type Diplôme : LICENCE		
COMPOSANTE	AC	
MENTION	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	
Parcours-type	Gouvernance des entreprises et des territoires	
Session LICENCE	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
L1 et L2 AES : - Le redoublement est autorisé. L3 AES (parcours ES et GET) : - Le redoublement est autorisé. - Le triplement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury. L1, L2 et L3 AES parcours Accès santé : - Le redoublement n'est pas autorisé.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
- Pour les UE évaluées en contrôle continu intégral : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. - Pour les UE composées de CM+TD : pas de session de rattrapage pour les TD évalués en contrôle continu = report automatique des notes. - Pour les UE composées uniquement de TD évalués en contrôle continu : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. - En cas d'obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des UE hors langues vivantes ET d'une moyenne inférieure à 8/20 à au-moins une des UE de langues vivantes, une session de seconde chance pour les UE de langues vivantes concernées sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1.		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année ET obtention d'une moyenne de 8/20 à chaque UE de langues vivantes.		
Capitalisation/conservation		
- Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Si une matière est obtenue par compensation, les ECTS correspondants à l'UE sont acquis. - Dans les UE non validées, une matière est validée et capitalisée isolément dès lors que la note à la matière est supérieure ou égale à 10/20. - Les CM et TD constitutifs d'un enseignement ne sont pas capitalisables mais sont compensables entre eux. - Les blocs de compétences (excepté Bloc mineur santé) sont capitalisables dès lors que le semestre est acquis.		
Compensation		
- Les UE hors UE de langues vivantes sont validées isolément ou par compensation. - Les UE de langues vivantes sont validées par compensation avec les autres UE (hors UE de langues vivantes) uniquement si la note aux UE de langues vivantes est supérieure ou égale à 8/20. - Les semestres sont validés isolément ou par compensation (sauf en cas de note éliminatoire).		
Note éliminatoire		
Note inférieure à 8/20 aux UE de langues vivantes.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 3		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE										1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations
Parcours-type		Gouvernance des entreprises et des territoires										Contrôle Continu	Contrôle Terminal				
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 5				30	30	Oui	Oui								
Bloc	S1	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.															
UE	S1	UE1 Macroéconomie 1	30H	12H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S1	UE2 Droit de l'Union Européenne	30H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H	
UE	S1	UE3 Droit du travail 1	21H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE	S1	UE4 Etat et gouvernance	30H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	Evaluation en session de seconde chance sous forme d'oral (max 30 min) ou d'écrit (max 1h) selon les effectifs attendus
Bloc	S1	Bloc de connaissances de consolidation			/ / Oui												
UE	S1	UE5 Finances publiques ou UE5 Droit commercial	30H	7,5H		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H	
UE	S1	UE6 Droit administratif ou UE6 Comptabilité analytique	30H	7,5H ou 10,5H		3	3	Oui	Oui	CC&CT	CT = 1,5 / CC = 1,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S1	UE7 Droit des contrats spéciaux ou UE7 Sociologie des organisations	30H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S1									CT (Contrôle terminal)							
Bloc	S1	Bloc de compétences usages digitaux et numériques (RNCP24427BC07)			/ / Oui												
UE	S1	UE8 Informatique 1	15H	30H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC
Bloc	S1	Bloc de compétences linguistiques			/ / Oui												
UE	S2	UE9 Langues vivantes 1 (anglais + 2ème langue au choix)				4	4	Oui	Oui								
Matière		Anglais 1		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	
Matière		Espagnol 1															
Matière		Espagnol initiation 1		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	Evaluation en session de seconde chance sous forme d'oral (max 30 min) ou d'écrit (max 1h) selon les effectifs attendus
Matière		Italien 1															
Matière		Allemand 1															
Matière		FLE 1 (1) (obligatoire pour les étudiants chinois sous convention)		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	
		TOTAL SEMESTRE 5 (* selon option choisie à l'UE6)	216H			87H (*) 90H (*)		30	30	Oui	Oui						
Semestre	S2	SEMESTRE 6				30	30	Oui	Oui								
Bloc	S2	Bloc d'enseignements fondamentaux			/ / Oui												
UE	S2	UE10 Macro-économie 2	30H	15H		3	3	Oui	Oui	CC&CT	CT = 1,5 / CC = 1,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S2	UE11 Droit international général	30H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE	S2	UE12 Droit du travail 2	21H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
Bloc	S2	Bloc de connaissances de consolidation			/ / Oui												
UE	S2	UE13 Droit des institutions territoriales ou UE13 Gestion financière	30H	15H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S2	UE14 Finances locales ou UE14 Organisation de l'entreprise	30H	7,5H		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC
UE	S2	UE15 Droit des sociétés ou UE15 Droit public économique	30H			3	3	Oui	Oui	CC&CT	CT = 1,5 / CC = 1,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE	S2	UE16 Droit de la protection sociale ou UE16 Médias et communication	21H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE	S2									CT (Contrôle terminal)							
Bloc	S2	Bloc de compétences usages digitaux et numériques (RNCP24427BC07)			/ / Oui												
UE	S2	UE17 Informatique 2	15H	30H		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation TD sous forme d'un projet
Bloc	S2	Bloc de compétences linguistiques			/ / Oui												
UE	S2	UE18 Langues vivantes 2 (anglais + 2ème langue choisie au S1)				4	4	Oui	Oui								
Matière		Anglais 2		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	
Matière		Espagnol 2															
Matière		Espagnol initiation 2		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	Evaluation en session de seconde chance sous forme d'oral (max 30 min) ou d'écrit (max 1h) selon les effectifs attendus
Matière		Italien 2															
Matière		Allemand 2															
Matière		FLE 2 (1) (obligatoire pour les étudiants chinois sous convention)		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	

LICENCE 3		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE									1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations
Parcours-type		Gouvernance des entreprises et des territoires									Contrôle Continu	Contrôle Terminal				
Bloc	ANNUEL	Bloc de compétences informationnelles / / Oui														
UE	ANNUEL	UE19 Compétences informationnelles		9H		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H
	S2	TOTAL SEMESTRE 6	207H	106,5H		30	30	Oui	Oui							
		TOTAL ANNUEL (* selon option choisie au S1)	423H	193,5H (*) 196,5H (*)		60	60									

(1) FLE = Français langue étrangère proposé uniquement aux étudiants chinois [sous convention](#)

Correspondance des blocs de compétences avec la fiche RNCP (24427)

Bloc d'enseignements fondamentaux	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires (RNCP24427BC01) Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire (RNCP24427BC02)
Bloc d'enseignement de consolidation	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel (RNCP24427BC05)
Bloc de compétences linguistiques	Expression et communication écrites et orales (RNCP24427BC04)
Bloc de compétences informationnelles	Exploitation de données à des fins d'analyse (RNCP24427BC03)

Type Diplôme : LICENCE PROFESSIONNELLE		
COMPOSANTE	AC	
MENTION	AMÉNAGEMENT PAYSAGER CONCEPTION, GESTION, ENTRETIEN	
Parcours-types	Administration et gestion des entreprises du paysage	
Session LP	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
La formation est accessible <u>en contrat d'alternance</u> . Accompagnement, suivi et évaluation de l'alternant par un tuteur universitaire et un tuteur entreprise. A la fin du semestre 2, rédaction par l'alternant d'un projet professionnel appliqué donnant lieu à soutenance devant les deux tuteurs.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
- Pas de session de rattrapage pour les UE évaluées en contrôle continu intégral et/ou sous forme de projet ou mémoire. - Report automatique en session de rattrapage des notes de contrôle continu intégral, de projet et de mémoire. - Possibilité de conservation des notes comprises entre 8 et 9,99/20 sur demande écrite du candidat (mail adressé à la scolarité).		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à chaque semestre, ainsi qu'à l'ensemble constitué des UE Professionnalisation + UE Projet tuteuré.		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
- Au sein des UE 1 à 15, la compensation entre les matières s'effectue sans note éliminatoire. - Les UE sont validées isolément ou par compensation, à l'exception de l'ensemble constitué par les UE Professionnalisation et UE Projet tuteuré qui doit être validé isolément. - Les semestres sont validés isolément sans compensation.		
Note éliminatoire		
Note inférieure à 10/20 à l'ensemble constitué par les UE Professionnalisation et UE Projet tuteuré.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		

Licence Pro		AMÉNAGEMENT PAYSAGER CONCEPTION, GESTION, ENTRETIEN											1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations
Parcours-type		Administration et gestion des entreprises du paysage											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Lieu des cours	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 5					19	19	Oui	Non								
Bloc	S1	Bloc de compétences : Usages numériques (RNCP29733BC01) - Développement et mise en œuvre d'outils de conception et d'analyse (RNCP29733BC07)																
UE Matière Matière Matière	S1	UE1 Informatique Gestion de base de données Système d'information Logiciel de comptabilité et statistiques Initiation Access et Excel	Auzeville		28H		3	3	Oui	Oui	CCI (CC intégral)		2					
Bloc	S1	Bloc de compétences : Exploitation de données à des fins d'analyse (RNCP29733BC02)																
UE	S1	UE2 Fonction adaptation/introduction au droit	UT1		21H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	Écrit	2h	
UE Matière Matière Matière	S1	UE3 Gestion comptable et financière Comptabilité générale Contrôle de gestion Economie de l'environnement	Auzeville		56H		6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	Écrit	2h	
UE Matière Matière	S1	UE4 Gestion analytique et gestion stratégique Gestion analytique et stratégie des couts Gestion stratégique et stratégie d'entreprise	Auzeville		21H 14H		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	Écrit	2h	
UE Matière Matière Matière	S1	UE5 Droit des sociétés Droit commun des sociétés Droit spécial des sociétés à risque limité et illimité Structuration des entreprises du secteur	UT1		7H 7H 7H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1h	
Bloc	S1	Bloc de compétences : Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel (RNCP29733BC04) - Gestion et conduite de chantiers (RNCP29733BC06)																
UE	S1	UE6 Fonction adaptation/études de cas	Auzeville		35H		/	/	Non	Non							Non évalué	
Bloc	S1	Bloc de compétences : Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle (RNCP29733BC05)																
UE Matière Matière	S1	UE7 Gestion de crise Typologie de crise et modes d'anticipation Organisation face à la crise	UT1		14H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1h	
		TOTAL SEMESTRE 5			210H		19	19	Oui	Non								

Licence Pro		AMÉNAGEMENT PAYSAGER CONCEPTION, GESTION, ENTRETIEN											1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations
Parcours-type		Administration et gestion des entreprises du paysage											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Lieu des cours	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 6					41	41	Oui	Non								
Bloc	S2	Bloc de compétences : Exploitation de données à des fins d'analyse (RNCP29733BC02)																
UE Matière Matière Matière Matière Matière	S2	UE8 Relations humaines Animation d'équipe Développement personnel Communication Evaluation des performances Gestion des conflits Recrutement Formation	Auzeville		10.5H 7H 7H 7H 3.5H		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				Écrit	2h	Écrit	2h
Bloc	S2	Bloc de compétences : Expression et communication écrites et orales (RNCP29733BC03)																
UE	S2	UE9 Langues étrangères	Auzeville		21H		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
Bloc	S2	Bloc de compétences : Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel (RNCP29733BC04)																
UE Matière Matière	S2	UE10 Relations fournisseurs Stratégie des fournisseurs et distributeurs Règles de la sous-traitance et de la co-traitance	Auzeville		10.5H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				Écrit	1h	Écrit	1h
UE Matière Matière Matière	S2	UE11 Droit du travail Relations individuelles et collectives Protection sociale Conventions collectives de branche	UT1		28H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				Écrit	2h	Écrit	2h
Bloc	S2	Bloc de compétences : Réalisation d'un diagnostic pour apporter des conseils (RNCP29733BC08) - Mise en œuvre des politiques publiques et de stratégies de marketing et de communication (RNCP29733BC09)																
UE	S2	UE12 Fonction adaptation/relation à l'entreprise	Auzeville		28H				Non	Non							Non évalué	
UE Matière Matière Matière Matière Matière	S2	UE13 Contraintes économiques et réglementaires Economie de la filière Droit de l'environnement Droit des marchés publics Droit des marchés privés Contentieux de l'urbanisme et de l'eau Droit de la concurrence			3.5H 7H 7H 7H 14H		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				Écrit	2h	Écrit	2h
UE Matière Matière Matière	S2	UE14 Relation client Typologie des clients Notions de marketing/études de marché Négociations	Auzeville		28H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				Écrit	1h	Écrit	1h
UE Matière Matière	S2	UE15 Contraintes professionnelles Démarche qualité et certification Organisation professionnelle de la filière et du secteur	Auzeville		21H 7H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				Écrit	1h	Écrit	1h
Bloc	ANNUEL	Bloc de compétences : Gestion et conduite de chantiers (RNCP29733BC06)																
UE	ANNUEL	UE16 Professionnalisation (au choix selon public FI/FC - FA)																
Matière		Pour étudiants de formation initiale et stagiaires de formation continue : Stage (14 semaines, env. 490 H)					10	10	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)				Mémoire/Soutenance			
Matière		Pour les alternants : Accompagnement en mission entreprise - Projet professionnel appliqué (PPA)									CT (Contrôle terminal)				Mémoire/Soutenance			
Bloc	ANNUEL	Bloc de compétences : Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle (RNCP29733BC05)																
UE	ANNUEL	UE17 Projet tuteuré			126H		10	10	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)				Projet/Soutenance			
		TOTAL SEMESTRE 6			238H		41	41	Oui	Non								
		TOTAL ANNUEL			448H		60	60										

+ professionnalisation

Type Diplôme : LICENCE PROFESSIONNELLE		
COMPOSANTE	AC	
MENTION	MÉTIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ: COMPTABILITÉ ET GESTION DES ENTITÉS AGRICOLES	
Parcours-types	Droit et gestion des entreprises du secteur agricole (polyculture, grandes cultures)	
Session LP	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
La formation est accessible <u>en contrat d'alternance</u> . Accompagnement, suivi et évaluation de l'alternant par un tuteur universitaire et un tuteur entreprise. A la fin du semestre 2, rédaction par l'alternant d'un projet professionnel appliqué donnant lieu à soutenance devant les deux tuteurs.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
- Pas de session de rattrapage pour les UE évaluées en contrôle continu intégral et/ou sous forme de projet ou mémoire. - Report automatique en session de rattrapage des notes de contrôle continu intégral, de projet et de mémoire. - Possibilité de conservation des notes comprises entre 8 et 9,99/20 sur demande écrite du candidat (mail adressé à la scalarité).		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Conditions cumulatives d'obtention d'une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10/20 ainsi qu'à l'ensemble constitué des UE Professionnalisation + UE Projet tuteuré.		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
- Au sein des UE (excepté UE professionnalisation et projet tuteuré), la compensation entre les matières s'effectue sans note éliminatoire. - Les UE sont validées isolément ou par compensation, à l'exception de l'ensemble constitué par les UE Professionnalisation et UE Projet tuteuré qui doit être validé isolément. - Les semestres sont validés isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
Note inférieure à 10/20 à l'ensemble constitué par les UE Professionnalisation et UE Projet tuteuré.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		

Licence Pro														1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations
Parcours-type		Droit et gestion des entreprises du secteur agricole (polyculture, grandes cultures) <i>en partenariat avec le CFPPA d'Auzeville</i>												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Lieu des cours	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 5						20	20	Oui	Oui								
Bloc	S1	Bloc de compétences : Usages numériques (RNCP29742BC01)																	
UE	S1	UE1 Informatique	Auzeville			14H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
Bloc	S1	Bloc de compétences : Activité de veille (RNCP29742BC10)																	
UE	S1	UE2 Introduction au droit et méthodologie de recherche documentaire	UT1	LP AGRICOLE Rodez	21H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
Bloc	S1	Bloc de compétences : Application de la réglementation du secteur (RNCP29742BC09)																	
UE Matière Matière Matière Matière Matière	S1	UE3 Gestion juridique des entreprises agricoles Droit des sociétés Fiscalité agricole Droit du travail Baux ruraux Droit des coopératives agricoles Transmission des entreprises	UT1	LP AGRICOLE Rodez	21H 21H 21H 14H 14H 21H			10	10	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	3h	Pour cette UE : 1 évaluation portant sur 1 à 3 matières maximum désignées par le responsable du diplôme.
Bloc	S1	Bloc de compétences : Mise en œuvre des obligations comptables (RNCP29742BC07)																	
UE	S1	UE4 Comptabilité	Auzeville			35H		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	3h	
		TOTAL SEMESTRE 5			133H	49H		20	20	Oui	Oui								
Semestre	S2	SEMESTRE 6						40	40	Oui	Oui								
Bloc	S2	Bloc de compétences : Application de la réglementation du secteur (RNCP29742BC09)																	
UE Matière Matière Matière Matière Matière	S2	UE5 Environnement et valorisation des entreprises agricoles Droit foncier Droit de l'environnement Signes distinctifs de valorisation des produits agricoles et agroalimentaires Crédits et aides publiques Droit de l'urbanisme Contrôle des structures	UT1	LP AGRICOLE Rodez	10H 14H 11H 7H 4H	14H		7	7	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	3h	Pour cette UE : 1 évaluation portant sur 1 à 3 matières maximum désignées par le responsable du diplôme.
Bloc	S2	Bloc de compétences : Expression et communication écrites et orales (RNCP29742BC03)																	
UE	S2	UE6 Anglais	Auzeville			21H		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
Bloc	S2	Bloc de compétences : Maîtrise des différentes dimensions de la gestion d'une organisation (RNCP29742BC08)																	
UE Matière Matière Matière Matière	S2	UE7 Management des entreprises agricoles Diagnostic Aide à la décision Marketing Techniques quantitatives	Auzeville		35H 42H 21H 14H			10 1 1 1 1	10	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal) CT (Contrôle terminal) CT (Contrôle terminal) CT (Contrôle terminal)			Écrit Écrit Écrit Écrit	2h 2h 2h 2h	Écrit Écrit Écrit Écrit	2h 2h 2h 2h	
Bloc	ANNUEL	Bloc de compétences : Exploitation de données à des fins d'analyse (RNCP29742BC02) - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel (RNCP29742BC04)																	
UE	ANNUEL	UE8 Projet tuteuré				126H		10	10	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Projet/Soutenance				
Bloc	ANNUEL	Bloc de compétences : action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle																	
UE	ANNUEL	UE9 Professionnalisation (au choix selon public FI/FC - FA)																	
Matière		Pour étudiants de formation initiale et stagiaires de formation continue : Stage (14 semaines, env. 490 H)						10	10	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance				
Matière		Pour les alternants : Accompagnement en mission entreprise - Projet personnel appliqué (PPA)													Mémoire/Soutenance				
		TOTAL SEMESTRE 6			46H	273H		40	40	Oui	Oui								
		TOTAL ANNUEL			179H	322H		60	60										

+ Professionnalisation

Type Diplôme : LICENCE PROFESSIONNELLE		
COMPOSANTE	AC	
MENTION	MÉTIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ: COMPTABILITÉ ET GESTION DES ENTITÉS AGRICOLES	
Parcours-types	Droit et gestion des entreprises du secteur agricole (polyculture, élevage)	
Session LP	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
La formation est accessible <u>en contrat d'alternance</u> . Accompagnement, suivi et évaluation de l'alternant par un tuteur universitaire et un tuteur entreprise. A la fin du semestre 2, rédaction par l'alternant d'un projet professionnel appliqué donnant lieu à soutenance devant les deux tuteurs.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
- Pas de session de rattrapage pour les UE évaluées en contrôle continu intégral et/ou sous forme de projet ou mémoire. - Report automatique en session de rattrapage des notes de contrôle continu intégral, de projet et de mémoire. - Possibilité de conservation des notes comprises entre 8 et 9,99/20 sur demande écrite du candidat (mail adressé à la scolarité).		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Conditions cumulatives d'obtention d'une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10/20 ainsi qu'à l'ensemble constitué des UE Professionnalisation + UE Projet tuteuré.		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
- Au sein des UE (excepté UE professionnalisation et projet tuteuré), la compensation entre les matières s'effectue sans note éliminatoire. - Les UE sont validées isolément ou par compensation, à l'exception de l'ensemble constitué par les UE Professionnalisation et UE Projet tuteuré qui doit être validé isolément. - Les semestres sont validés isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
Note inférieure à 10/20 à l'ensemble constitué par les UE Professionnalisation et UE Projet tuteuré.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		

Licence Pro													1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations
Parcours-type		Droit et gestion des entreprises du secteur agricole (polyculture, élevage) en partenariat avec le CFPPA Agricampus Rodez-La Roque											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Lieu des cours	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 5					20	20	Oui	Oui								
Bloc	S1	Bloc de compétences : Usages numériques (RNCP29742BC01)																
UE	S1	UE1 Informatique	Rodez		14H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
Bloc	S1	Bloc de compétences : Activité de veille (RNCP29742BC10)																
UE	S1	UE2 Introduction au droit et méthodologie de recherche documentaire	UT1	21H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
Bloc	S1	Bloc de compétences : Application de la réglementation du secteur (RNCP29742BC09)																
UE Matière Matière Matière Matière	S1	UE3 Gestion juridique des entreprises agricoles Droit des sociétés Fiscalité agricole Droit du travail Baux ruraux Droit des coopératives agricoles Transmission des entreprises	UT1	21H 21H 21H 14H 21H			10	10	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	3h Pour cette UE : 1 évaluation portant sur 1 à 3 matières maximum désignées par le responsable du diplôme.	
Bloc	S1	Bloc de compétences : Mise en œuvre des obligations comptables (RNCP29742BC07)																
UE	S1	UE4 Comptabilité	Rodez		35H		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	3h	
		TOTAL SEMESTRE 5		133H	49H		20	20	Oui	Oui								
Semestre	S2	SEMESTRE 6					40	40	Oui	Oui								
Bloc	S2	Bloc de compétences : Application de la réglementation du secteur (RNCP29742BC09)																
UE Matière Matière Matière Matière Matière	S2	UE5 Environnement et valorisation des entreprises agricoles Droit foncier Droit de l'environnement Signes distinctifs de valorisation des produits agricoles et agroalimentaires Crédits et aides publiques Droit de l'urbanisme Contrôle des structures	UT1	10H 14H 11H 7H 4H	14H		7	7	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	3h Pour cette UE : 1 évaluation portant sur 1 à 3 matières maximum désignées par le responsable du diplôme.	
Bloc	S2	Bloc de compétences : Expression et communication écrites et orales (RNCP29742BC03)																
UE	S2	UE6 Anglais	Rodez		21H		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
Bloc	S2	Bloc de compétences : Maîtrise des différentes dimensions de la gestion d'une organisation (RNCP29742BC08)																
UE Matière Matière Matière Matière	S2	UE7 Management des entreprises agricoles Diagnostic Aide à la décision Marketing Techniques quantitatives	Rodez		35H 42H 21H 14H		10 1 1 1 1		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal) CT (Contrôle terminal) CT (Contrôle terminal) CT (Contrôle terminal)			Écrit Écrit Écrit Écrit	2h 2h 2h 2h	Écrit Écrit Écrit Écrit	2h 2h 2h 2h	
Bloc	ANNUEL	Bloc de compétences : Exploitation de données à des fins d'analyse (RNCP29742BC02) - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel (RNCP29742BC04)																
UE	ANNUEL	UE8 Projet tuteuré			126H		10	10	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Projet/Soutenance				
Bloc	ANNUEL	Bloc de compétences : action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle																
UE	ANNUEL	UE9 Professionnalisation (au choix selon public FI/FC - FA)																
Matière		Pour étudiants de formation initiale et stagiaires de formation continue : Stage (14 semaines, env. 490 H)					10	10	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance				
Matière		Pour les alternants : Accompagnement en mission entreprise - Projet personnel appliqué (PPA)												Mémoire/Soutenance				
		TOTAL SEMESTRE 6		46H	273H		40	40	Oui	Oui								
		TOTAL ANNUEL		179H	322H		60	60										

+ Professionnalisation

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	AC	
MENTION	SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	
Parcours-type	Ingénierie de la transition des territoires	
Session M1	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
La 2ème année du Master mention SES parcours ITT est accessibles en contrat d'alternance. Accompagnement, suivi et évaluation de l'alternant par un tuteur universitaire et un tuteur entreprise (Note du livret de l'alternant). A la fin du semestre 2, rédaction par l'alternant d'un projet professionnel appliqué donnant lieu à soutenance devant les deux tuteurs.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
En Master 1 :		
Pas de session de rattrapage pour les UE évaluées en contrôle continu intégral et/ou sous forme de projet ou mémoire = report automatique des notes.		
En Master 2 :		
Pas de session de rattrapage (session unique).		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
En Master 1 :		
Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à l'année et à l'UE "Voie professionnelle ou recherche (mémoire)".		
En Master 2 :		
Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à l'année et l'UE "Voie professionnelle ou recherche (mémoire)" ou "Accompagnement en mission entreprise (tutorat pédagogique) - Projet professionnel appliqué (PPA)".		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
En Master 1 :		
- Les UE (hors UE "Voie professionnelle ou recherche (mémoire)") sont validées isolément ou par compensation.		
- L'UE "Voie professionnelle ou recherche (mémoire)" est validée isolément sans compensation et ne peut compenser les autres UE.		
- Les semestres sont validés isolément sans compensation.		
En Master 2 :		
- Les UE (hors UE "Voie professionnelle ou recherche (mémoire)" ou "Accompagnement en mission entreprise - PPA") sont validées isolément ou par compensation.		
- Les UE "Voie professionnelle ou recherche (mémoire)" ou "Accompagnement en mission entreprise - PPA" sont validées isolément sans compensation et ne peuvent compenser les autres UE.		
- Les semestres sont validés isolément sans compensation.		
Note éliminatoire		
En Master 1 : Note inférieure à 10/20 à l'UE "Voie professionnelle ou recherche (mémoire)"		
En Master 2 : Note inférieure à 10/20 à l'UE "Voie professionnelle ou recherche (mémoire)" ou "Accompagnement en mission entreprise (tutorat pédagogique) - Projet professionnel appliqué (PPA)".		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES										1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations
Parcours-type		Ingénierie de la transition des territoires (ITT)										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1 (FORMATION INITIALE ET CONTINUE)					30	30	Oui	Non							
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP34846BC03)															
UE	S1	UE Anglais		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP34846BC04)															
UE	ANNUEL	UE Module vie professionnelle (organisé par SUIO-IP) (obligatoire si choix "Voie Professionnelle" à UE15)				/	/	/	/							Bonification (valorisée au semestre 2)	
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP34846BC02)															
UE	S1	UE Collecte et traitement des données		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
UE	S1	UE Projet tuteuré		10,5H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Projet				
Bloc	S1	Bloc de compétences de spécialité : Analyse des données socio-économiques pour aider à l'élaboration de politiques territoriales vers la transition écologique															
UE	S1	UE Ressources territoriales et transition écologique	18H	15H		3	3	Oui	Oui	CC&CT	CT = 1,5 / CC = 1,5	2	Écrit	Max 2H00	Écrit	Max 2H00	
UE	S1	UE Système et complexité sociale	21H	9H		3	3	Oui	Oui	CC&CT	CT = 1,5 / CC = 1,5	2	Écrit	Max 2H00	Écrit	Max 2H00	
UE	S1	UE Politique économique et développement territorial	18H	9H		3	3	Oui	Oui	CC&CT	CT = 1,5 / CC = 1,5	2	Écrit	Max 2H00	Écrit	Max 2H00	
UE	S1	UE Droit de la décentralisation	15H	9H		3	3	Oui	Oui	CC&CT	CT = 1,5 / CC = 1,5	2	Écrit	Max 2H00	Écrit	Max 2H00	
UE	S1	UE Changement climatique et Anthropocène : enjeux interdisciplinaires	18H			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Projet				
UE	S1	UE Acteurs et dynamique de la transition	15H			2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
Bloc	S1	Bloc de compétences de spécialité : Analyse des contextes réglementaires liés à la prise en compte des enjeux environnementaux															
UE	S1	UE Droit de l'environnement et justice environnementale	15H			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	Max 2H00	Écrit	Max 2H00	
UE	S1	UE Fiscalité locale et transitions	15H			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	Max 2H00	Écrit	Max 2H00	
Bloc	S1	Bloc de compétences de spécialité : Montage, coordination et accompagnement de projets de développements territoriaux autour des enjeux de la transition															
UE	S1	UE Ingénierie de projets		12H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Usages avancés et spécialisés des outils numériques (RNCP34846BC01)															
UE	S1	UE SIG/cartographie		12H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
		TOTAL SEMESTRE 1 (FORMATION INITIALE ET CONTINUE)		135H	106,5H		30	30	Oui	Non							
Semestre	S2	SEMESTRE 2 (FORMATION INITIALE ET CONTINUE)					30	30	Oui	Non							
Bloc	S2	Bloc de compétences transversales : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP34846BC04)															
UE	S2	UE15 Option Voie Professionnelle ou Voie Recherche				14	14	Oui	Non								
Matière	S2	Voie professionnelle = stage professionnel (minimum 2 mois, ≈308H)								CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire				
Matière	S2	Voie recherche = mémoire de recherche								CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance				
Bloc	S2	Bloc de compétences transversales : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP34846BC02)															
UE	S2	UE16 Projet tuteuré		9H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Projet				
UE	S2	UE17 Démarche d'enquête et méthode de la recherche		15H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
UE	S2	UE18 Diagnostic territorial	15H			2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
Bloc	S2	Bloc de compétences de spécialité : Analyse des données socio-économiques pour aider à l'élaboration de politiques territoriales vers la transition écologique															
UE	S2	UE19 Economie de la connaissance	18H			2	2	Oui	Oui	CC&CT	CT = 1 / CC = 1	2	Écrit	Max 2H00	Écrit	Max 2H00	
UE	S2	UE20 Innovations, transitions et territoires	15H			2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
UE	S2	UE21 Politique européenne et transition	12H			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	Max 2H00	Écrit	Max 2H00	
UE	S2	UE22 Approche socio-anthropologique de la coopération	18H			2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
Bloc	S2	Bloc de compétences de spécialité : Accompagner la participation et la transition citoyennes															
UE	S2	UE23 Techniques d'ingénierie participative : enjeux et usages	15H			2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
		TOTAL SEMESTRE 2 (FORMATION INITIALE ET CONTINUE)		93H	24H		30	30	Oui	Non							
		TOTAL ANNUEL (FORMATION INITIALE ET CONTINUE)		228H	130,5H		60	60									

MASTER 2		SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES									1ère session		
Parcours-type		Ingénierie de la transition des territoires (ITT)									Contrôle Terminal		Observations évaluations
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3 (FORMATION INITIALE ET CONTINUE)				47	47	Oui	Non				
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP34846BC04)											
UE	S1	UE Professionnalisation et stratégies d'emploi		6H		/	/	Non	Non				Non évalué
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP34846BC02)											
UE	S1	UE Projet collectif tuteuré et ingénierie du travail de groupe		12H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Usages avancés et spécialisés des outils numériques (RNCP34846BC01)											
UE	S1	UE Représentation cartographique des données		15H		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
UE	S1	UE Enquête qualitative		12H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
UE	S1	UE Analyse de réseaux		12H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
UE	S1	UE Traitement statistique des données		20H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP34846BC03)											
UE	S1	UE Anglais		15H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
Bloc	S1	Bloc de compétences de spécialité : Analyse des données socio-économiques pour aider à l'élaboration de politiques territoriales vers la transition écologique											
UE	S1	UE Changement institutionnel, innovation et transition économique	9H	4,5H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
UE	S1	UE Ancrage territorial et formes alternatives d'activités économiques	12H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
UE	S1	UE Mobilités et transition des territoires	9H	3H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
UE	S1	UE Dynamiques des liens sociaux et transition territoriale	9H	3H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
UE	S1	UE Systémique et complexité de la transition territoriale	12H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
UE	S1	UE Politiques urbaines, urbanisme et transition	15H	7H		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
UE	S1	UE Transition des territoires ruraux	9H	3H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
Bloc	S1	Bloc de compétences de spécialité : Montage, coordination et accompagnement de projets de développements territoriaux autour des enjeux de la transition											
UE	S1	UE Financement de projets	6H	4,5H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
UE	S1	UE Ingénierie de projet	12H	5H		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
UE	S1	UE Stratégies et pilotage de la transition	12H	3H		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
Bloc	S1	Bloc de compétences de spécialité : Accompagner la participation et la transition citoyennes											
UE	S1	UE Participation, territoires et transition	6H	12H		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
UE	S1	UE Prospective territoriale		9H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
UE	S1	UE Marketing territorial		3H		/	/	Non	Non				Non évalué
UE	S1	UE Techniques de l'animation et du débat public	5H	9H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
		TOTAL SEMESTRE 3 (FORMATION INITIALE ET CONTINUE)	116H	158H		47	47	Oui	Non				
Semestre	S2	SEMESTRE 4 (FORMATION INITIALE ET CONTINUE)				13	13	Oui	Non				
Bloc	S2	Blocs de compétences transversales : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP34846BC04) - Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP34846BC02)											
UE	S2	UE Option Voie Professionnelle ou Voie Recherche				13	13	Oui	Non				
Matière	S2	<u>Voie professionnelle</u> = Stage professionnel (minimum 4 mois)								CT (Contrôle terminal)	Mémoire/Soutenance		
Matière	S2	<u>Voie recherche</u> = Travail de recherche préparatoire au mémoire								CT (Contrôle terminal)	Mémoire/Soutenance		
		TOTAL SEMESTRE 4 (FORMATION INITIALE ET CONTINUE)				13	13	Oui	Non				
		TOTAL ANNUEL (FORMATION INITIALE ET CONTINUE)	116H	158H		60	60						

MASTER 2		SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES									1ère session		
Parcours-type		Ingénierie de la transition des territoires (ITT)									Contrôle Terminal		Observations évaluations
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3 (FORMATION EN CONTRAT ALTERNANCE)				47	47	Oui	Non				
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP34846BC04)											
UE	S1	UE Professionnalisation et stratégies d'emploi		6H		/	/	Non	Non				Non évalué
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP34846BC02)											
UE	S1	UE Projet collectif tuteuré et ingénierie du travail de groupe		12H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Usages avancés et spécialisés des outils numériques (RNCP34846BC01)											
UE	S1	UE Représentation cartographique des données		15H		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
UE	S1	UE Enquête qualitative		12H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
UE	S1	UE Analyse de réseaux		12H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
UE	S1	UE Traitement statistique des données		20H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP34846BC03)											
UE	S1	UE Anglais		15H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
Bloc	S1	Bloc de compétences de spécialité : Analyse des données socio-économiques pour aider à l'élaboration de politiques territoriales vers la transition écologique											
UE	S1	UE Changement institutionnel, innovation et transition économique	9H	4,5H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
UE	S1	UE Ancrage territorial et formes alternatives d'activités économiques	12H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
UE	S1	UE Mobilités et transition des territoires	9H	3H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
UE	S1	UE Dynamiques des liens sociaux et transition territoriale	9H	3H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
UE	S1	UE Systémique et complexité de la transition territoriale	12H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
UE	S1	UE Politiques urbaines, urbanisme et transition	15H	7H		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
UE	S1	UE Transition des territoires ruraux	9H	3H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
Bloc	S1	Bloc de compétences de spécialité : Montage, coordination et accompagnement de projets de développements territoriaux autour des enjeux de la transition											
UE	S1	UE Financement de projets	6H	4,5H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
UE	S1	UE Ingénierie de projet	12H	5H		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
UE	S1	UE Stratégies et pilotage de la transition	12H	3H		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
Bloc	S1	Bloc de compétences de spécialité : Accompagner la participation et la transition citoyennes											
UE	S1	UE Participation, territoires et transition	6H	12H		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
UE	S1	UE Prospective territoriale		9H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
UE	S1	UE Marketing territorial		3H		/	/	Non	Non				Non évalué
UE	S1	UE Techniques de l'animation et du débat public	5H	9H		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
		TOTAL SEMESTRE 3 (FORMATION EN CONTRAT ALTERNANCE)	116H	158H		47	47	Oui	Non				
Semestre	S2	SEMESTRE 4 (FORMATION EN CONTRAT ALTERNANCE)				13	13	Oui	Non				
Bloc	S2	Bloc de compétences transversales : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP34846BC02)											
UE	S2	UE Accompagnement en mission entreprise (tutorat pédagogique) - Projet professionnel appliqué (PPA)		60H		7	7	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)	Projet/Soutenance		Evaluation du livret de l'alternant, du projet professionnel appliqué et soutenance.

MASTER 2		SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES									1ère session		
Parcours-type		Ingénierie de la transition des territoires (ITT)									Contrôle Terminal		Observations évaluations
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	
Bloc	S2	Bloc de compétences transversales : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP34846BC04) - Créer, animer et développer des processus coopératifs orientés vers la transition des territoires											
UE	S2	UE DU Conduire et animer la transition des territoires (incluant 4 modules) : (1) Création et animation des liens créatifs (2) Outils de mise en œuvre de la transition par la coopération (3) Repères méthodologiques et stratégiques pour conduire et accompagner la transition des territoires (4) Ateliers de réflexivité	99H (1) 18h (2) 42h (3) 15h (4) 24h			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Projet		
		TOTAL SEMESTRE 4 (FORMATION EN CONTRAT ALTERNANCE)	99H	60H		13	13	Oui	Non				
		TOTAL ANNUEL (FORMATION EN CONTRAT ALTERNANCE)	215H	218H		60	60						

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	AC	
MENTION	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	
Parcours-types	Administration Economique et Sociale (1ère année) (Gouvernance des entreprises)	
Session M1	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Hormis les cours de langues vivantes, les enseignements peuvent être dispensés en français, en anglais ou en espagnol.		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours:		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours:		
Stages		
/		
Autres modalités		
- La 1ère année du Master mention AES parcours AES est accessible en <u>contrat d'alternance</u> . Accompagnement, suivi et évaluation de l'alternant par un tuteur universitaire et un tuteur entreprise (Note du livret de l'alternant).		
- Pour les étudiants de formation initiale : Possibilité de substituer le stage ou le projet tuteuré par les modules : "sensibilisation à l'esprit d'entreprendre" ou "valorisation de l'engagement associatif", organisés par le Service Universitaire d'Information et d'Orientation, Insertion Professionnelle de l'université (SUIO-IP). Ces modules impliquent une assiduité à plusieurs ateliers et les étudiants seront évalués à l'issue (fiche « Mon engagement associatif » ou « Mon projet de création d'activité » issue de la plateforme PEC + interview d'un acteur associatif ou d'un entrepreneur).		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
En Master 1 : L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
Pas de session de rattrapage pour les UE évaluées en contrôle continu intégral (sauf UE Langues vivantes) et/ou sous forme de projet ou mémoire = report automatique des notes.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
En Master 1 : - Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à chaque semestre. - Obtention d'une moyenne d'au moins 8/20 aux UE Langues vivantes à chaque semestre. - Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à l'UE Connaissance de l'environnement professionnel ou Accompagnement en entreprise (PPA).		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
- Les UE (hors UE de langues vivantes et UE Connaissance de l'environnement professionnel ou Accompagnement en entreprise (PPA)) sont validées isolément ou par compensation. - Les UE (hors UE de langues vivantes) et les UE de langues vivantes sont validées par compensation uniquement si la note UE de langues vivantes est supérieure ou égale à 8/20. - Les UE Connaissance de l'environnement professionnel ou Accompagnement en entreprise (PPA) sont validées isolément sans compensation et ne peuvent compenser les autres UE. - Les semestres sont validés isolément sans compensation.		
Note éliminatoire		
En Master 1 : Note inférieure à 8/20 aux UE de langues vivantes et note inférieure à 10/20 à l'UE Connaissance de l'environnement professionnel ou Accompagnement en mission entreprise - Projet personnel appliqué (PPA).		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE										1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		Administration économique et sociale (Gouvernance des entreprises)										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1 (FORMATION INITIALE ET CONTINUE)				30	30	Oui	Non								
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Usages avancés et spécialisés des outils numériques (RNCP34081BC01)															
UE	S1	UE Informatique	6H	9H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP34081BC03)															
UE	S1	UE Langues vivantes 1 (2 langues dont anglais et une au choix)				4	4	Oui	Oui								
Matière	S1	Anglais 1		18H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	
Matière	S1	Espagnol 1 Espagnol initiation 1 Allemand 1 Italien 1		18H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP34081BC04)															
UE	S1	UE Réunion de rentrée		3H		/	/	Non	Non							Non évalué	
UE	S1	UE Economie de l'environnement	21H	12H		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CT = 4 / CC = 2	2	Écrit	max 1h30	Écrit	max 1h30	
UE	S1	UE Droit des solidarités	21H	12H		5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 3 / CC = 2	2	Écrit	max 1h30	Écrit	max 1h30	
Bloc	S1	Bloc de compétences disciplinaires : Assurer de manière optimale les risques affectant les personnes et la situation financière de l'entreprise															
UE	S1	UE Droit des groupements	21H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1h30	Écrit	max 1h30	
UE	S1	UE Droit public : Institutions européennes	21H			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1h30	Écrit	max 1h30	
UE	S1	UE Gouvernance et finance des entreprises	21H	7,5H		3	3	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 1	2	Écrit	max 1h30	Écrit	max 1h30	
UE	S1	UE Mode de règlement des conflits	21H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1h30	Écrit	max 1h30	
		TOTAL SEMESTRE 1 (FORMATION INITIALE ET CONTINUE)	132H	79,5H		30	30	Oui	Non								
Semestre	S2	SEMESTRE 2 (FORMATION INITIALE ET CONTINUE)				30	30	Oui	Non								
Bloc	S2	Bloc de compétences transversales : Usages avancés et spécialisés des outils numériques (RNCP34081BC01)															
UE	S2	UE Informatique	6H	9H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
Bloc	S2	Bloc de compétences transversales : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP34081BC03)															
UE	S2	UE Langues vivantes 2 (anglais + langue choisie au S1)				4	4	Oui	Oui			2					
Matière	S2	Anglais 2		18H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	
Matière	S2	Espagnol 2 Espagnol initiation 2 Italien 2 Allemand 2		18H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	
Bloc	S2	Bloc de compétences transversales : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP34081BC02)															
UE	S2	UE Connaissance de l'environnement professionnel (au choix) (*)				5	5	Oui	Non								
Matière	S2	Projet tuteuré		120H						CT (Contrôle terminal)			Projet				
Matière	S2	Stage (minimum 2 mois)								CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire				
Matière	S2	Sensibilisation à l'esprit d'entreprendre (5h d'ateliers au choix dont 2 sur l'esprit d'entreprendre organisés par le SUIO-IP)		5H						CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire			Fiche « Mon projet de création d'activité » issue de la plateforme PEC + interview d'un entrepreneur	
Matière	S2	Valorisation de l'engagement associatif (3h d'ateliers au choix dont l'atelier "valoriser mon engagement associatif" obligatoire organisés par SUIO-IP)		3H						CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire			Fiche « Mon engagement associatif » issue de la plateforme PEC + interview d'un acteur associatif	
Bloc	S2	Bloc de compétences disciplinaires : Définir des stratégies en prenant en compte le contexte économique et social et ses évolutions															
UE	S2	UE Principle and challenges of circular economy (cours en anglais)	15H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
UE	S2	UE Stratégie	21H	12H		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1h30	Écrit	max 1h30	
UE	S2	UE Stratégie et accompagnement au changement	21H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1h30	Écrit	max 1h30	
UE	S2	UE Management des organisations et impact TICE		15H		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
Bloc	S2	Bloc de compétences de spécialités															
UE	S2	UE Droit privé	21H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1h30	Écrit	max 1h30	
		TOTAL SEMESTRE 2 (FORMATION INITIALE ET CONTINUE)	84H	72H	*professionnalisation (*)	30	30	Oui	Non								
		TOTAL ANNUEL (FORMATION INITIALE ET CONTINUE)	216H	151,5H	*professionnalisation (%)	60	60										

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	AC	
MENTION	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	
Parcours-type	Emploi public (1ère et 2ème année)	
Session M1	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Seconde session/chance	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Hormis les cours de langues vivantes, les enseignements peuvent être dispensés en français, en anglais ou en espagnol.		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
Les 2 années du Master mention AES parcours-type Emploi public sont accessibles en contrat d'alternance. Accompagnement, suivi et évaluation de l'alternant par un tuteur universitaire et un tuteur entreprise (Note du livret de l'alternant). A la fin du semestre 2, rédaction par l'alternant d'un projet professionnel appliqué donnant lieu à soutenance devant les deux tuteurs.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
En Master 1 :		
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.		
En Master 2 :		
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
Pas de session de rattrapage pour les UE évaluées en contrôle continu intégral (sauf UE Langues vivantes) et/ou sous forme de projet ou mémoire = report automatique des notes.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
En Master 1 :		
- Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à chaque semestre.		
- Obtention d'une moyenne d'au moins 8/20 aux UE Langues vivantes à chaque semestre.		
- Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à l'UE Connaissance de l'environnement professionnel ou Accompagnement en entreprise (PPA).		
En Master 2 :		
- Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à chaque semestre.		
- Obtention d'une moyenne d'au moins 8/20 à l'UE Langues vivantes.		
- Obtention d'une moyenne d'au moins 12/20 à l'UE Connaissance de l'environnement professionnel ou Accompagnement en entreprise (PPA).		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
- Les UE (hors UE de langues vivantes et l'UE Connaissance de l'environnement professionnel ou Accompagnement en entreprise (PPA)) sont validées isolément ou par compensation.		
- Les UE (hors UE de langues vivantes) et les UE de langues vivantes sont validées par compensation uniquement si la note UE de langues vivantes est supérieure ou égale à 8/20.		
- L'UE Connaissance de l'environnement professionnel ou Accompagnement en entreprise (PPA) est validée isolément sans compensation et ne peut compenser les autres UE.		
- Les semestres sont validés isolément sans compensation.		
Note éliminatoire		
En Master 1 :		
Note inférieure à 8/20 aux UE de langues vivantes et note inférieure à 10/20 à l'UE Connaissance de l'environnement professionnel ou Accompagnement en mission entreprise - Projet personnel appliqué (PPA).		
En Master 2 :		
Note inférieure à 8/20 aux UE de langues vivantes et note inférieure à 12/20 à l'UE Connaissance de l'environnement professionnel ou Accompagnement en mission entreprise - Projet personnel appliqué (PPA).		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

[illegible]

MASTER 2		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE											1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		Emploi public											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	
Semestre	S1	SEMESTRE 3 (FORMATION INITIALE ET CONTINUE)						30	30	Oui	Non							
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Usages avancés et spécialisés des outils numériques (RNCP34081BC01)																
UE	S1	UE RGPD				14H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2				
UE	S1	UE Archivage numérique				14H		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2				
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP34081BC02)																
UE	S1	UE Démocratie locale			21H			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2				
UE	S1	UE Veille stratégique et économique appliqué au secteur public			21H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2				
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP34081BC03)																
UE	S1	UE Langues vivantes (2 langues dont anglais et une au choix)						4	4	Oui	Oui							
Matière	S1	Anglais				18H		2	2			CCI (CC Intégral)		2			Oral ou Écrit	à déterminer
Matière	S1	Espagnol Allemand Italien				18H		2	2			CCI (CC Intégral)		2			Oral ou Écrit	à déterminer
UE	S1	UE Elaboration de projets administratifs (territoriaux ou autres)				21H		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Projet			
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP34081BC04)																
UE	S1	UE Droit de l'environnement - problématiques de développement durable			24H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1h30	Écrit	max 1h30
UE	S1	UE Aides et financements européens			18H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1h30	Écrit	max 1h30
UE	S1	UE Innovation et transition numérique			24H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2				
UE	S1	UE Préparation aux concours de la fonction publique			18H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2				
		TOTAL SEMESTRE 3 (FORMATION INITIALE ET CONTINUE)				126H	85H	30	30	Oui	Non							
Semestre	S2	SEMESTRE 4 (FORMATION INITIALE ET CONTINUE)						30	30	Oui	Non							
Bloc	S2	Bloc de compétences transversales : Usages avancés et spécialisés des outils numériques (RNCP34081BC01)																
UE	S2	UE Intégration de données				28H		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2				
Bloc	S2	Bloc de compétences transversales : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP34081BC02)																
UE	S2	UE Responsabilité pénale de l'autorité publique			14H			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1h30	Écrit	max 1h30
UE	S2	UE Fiscalité du secteur public			21H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1h30	Écrit	max 1h30
UE	S2	UE Gestion financière étatique et locale			14H			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1h30	Écrit	max 1h30
Bloc	S2	Bloc de compétences transversales : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP34081BC03)																
UE	S2	UE Connaissance de l'environnement professionnel (au choix)						9	9	Oui	Non							
Matière	S2	Stage (minimum 2 mois)										CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire			
Matière	S2	Projet tuteuré				120H						CT (Contrôle terminal)			Projet			
UE	S2	UE Questions d'actualité et culture générale du secteur public (préparation aux concours)			14H			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1h30	Écrit	max 1h30
Bloc	S2	Bloc de compétences transversales : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP34081BC04)																
UE	S2	UE Commande publique			24H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1h30	Écrit	max 1h30
UE	S2	UE Evaluation des politiques publiques			24H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1h30	Écrit	max 1h30
		TOTAL SEMESTRE 4 (FORMATION INITIALE ET CONTINUE)				111H	28H	30	30	Oui	Non							
		TOTAL ANNUEL (FORMATION INITIALE ET CONTINUE)																
					237H	113H		60	60									

MASTER 2		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE											1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		Emploi public											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	
Semestre	S1	SEMESTRE 3 (FORMATION EN CONTRAT ALTERNANCE)						30	30	Oui	Non							
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Usages avancés et spécialisés des outils numériques (RNCP34081BC01)																
UE	S1	UE RGPD			14H			2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2				
UE	S1	UE Archivage numérique			14H			2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2				
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP34081BC02)																
UE	S1	UE Démocratie locale			21H			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2				
UE	S1	UE Veille stratégique et économique appliqué au secteur public			21H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2				
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP34081BC03)																
UE	S1	UE Langues vivantes (2 langues dont anglais et une au choix)						4	4	Oui	Oui							
Matière	S1	Anglais			18H			2	2			CCI (CC Intégral)		2			Oral ou Écrit	à déterminer
Matière	S1	Espagnol Allemand Italien			18H			2	2			CCI (CC Intégral)		2			Oral ou Écrit	à déterminer
UE	S1	UE Elaboration de projets administratifs (territoriaux ou autres)				21H		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Projet			
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP34081BC04)																
UE	S1	UE Droit de l'environnement - problématiques de développement durable			24H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1h30	Écrit	max 1h30
UE	S1	UE Aides et financements européens			18H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1h30	Écrit	max 1h30
UE	S1	UE Innovation et transition numérique			24H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2				
UE	S1	UE Préparation aux concours de la fonction publique			18H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2				
		TOTAL SEMESTRE 3 (FORMATION EN CONTRAT ALTERNANCE)			126H	85H		30	30	Oui	Non							
Semestre	S2	SEMESTRE 4 (FORMATION EN CONTRAT ALTERNANCE)						30	30	Oui	Non							
Bloc	S2	Bloc de compétences transversales : Usages avancés et spécialisés des outils numériques (RNCP34081BC01)																
UE	S2	UE Intégration de données			28H			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2				
Bloc	S2	Bloc de compétences transversales : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP34081BC02)																
UE	S2	UE Responsabilité pénale de l'autorité publique			14H			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1h30	Écrit	max 1h30
UE	S2	UE Fiscalité du secteur public			21H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1h30	Écrit	max 1h30
UE	S2	UE Gestion financière étatique et locale			14H			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1h30	Écrit	max 1h30
Bloc	S2	Bloc de compétences transversales : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP34081BC03)																
UE	S2	UE Accompagnement en mission entreprise - Projet personnel appliqué (PPA)				70H		9	9	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance			
UE	S2	UE Questions d'actualité et culture générale du secteur public (préparation aux concours)			14H			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1h30	Écrit	max 1h30
Bloc	S2	Bloc de compétences transversales : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP34081BC04)																
UE	S2	UE Commande publique			24H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1h30	Écrit	max 1h30
UE	S2	UE Evaluation des politiques publiques			24H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1h30	Écrit	max 1h30
		TOTAL SEMESTRE 4 (FORMATION EN CONTRAT ALTERNANCE)			111H	98H		30	30	Oui	Non							
		TOTAL ANNUEL (FORMATION CONTRAT ALTERNANCE)			237H	183H		60	60									

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	AC	
MENTION	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	
Parcours-types	Gouvernance des entreprises (2ème année)	
Session M2	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Hormis les cours de langues vivantes, les enseignements peuvent être dispensés en français, en anglais ou en espagnol.		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
La 2ème année du Master mention AES parcours Gouvernance des entreprises est accessible en <u>contrat d'alternance</u> . Accompagnement, suivi et évaluation de l'alternant par un tuteur universitaire et un tuteur entreprise (Note du livret de l'alternant). A la fin du semestre 2, rédaction par l'alternant d'un projet professionnel appliqué donnant lieu à soutenance devant les deux tuteurs.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours.		
Sessions d'examen		
En Master 2 : L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
Pas de session de rattrapage pour les UE évaluées en contrôle continu intégral (sauf UE Langues vivantes) et/ou sous forme de projet ou mémoire = report automatique des notes.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
En Master 2 : - Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à chaque semestre. - Obtention d'une moyenne d'au moins 8/20 aux UE Langues vivantes à chaque semestre. - Obtention d'une moyenne d'au moins 12/20 à l'UE Connaissance de l'environnement professionnel ou Accompagnement en entreprise (PPA).		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
- Les UE (hors UE de langues vivantes et UE Connaissance de l'environnement professionnel ou Accompagnement en entreprise (PPA)) sont validées isolément ou par compensation. - Les UE (hors UE de langues vivantes) et les UE de langues vivantes sont validées par compensation uniquement si la note UE de langues vivantes est supérieure ou égale à 8/20. - Les UE Connaissance de l'environnement professionnel ou Accompagnement en entreprise (PPA) sont validées isolément sans compensation et ne peuvent compenser les autres UE. - Les semestres sont validés isolément sans compensation.		
Note éliminatoire		
En Master 2 : Note inférieure à 8/20 aux UE de langues vivantes et note inférieure à 12/20 à l'UE Connaissance de l'environnement professionnel ou Accompagnement en mission entreprise - Projet personnel appliqué (PPA).		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	AC	
MENTION	INFORMATION, COMMUNICATION	
Parcours-type	Administration et communication des activités culturelles	
Session M1	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Seconde session/chance	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français.		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
En Master 2 : Le parcours de 2ème année est accessible en <u>contrat d'alternance</u> . Accompagnement, suivi et évaluation de l'alternant par un tuteur universitaire et un tuteur entreprise (Note du livret de l'alternant). A la fin du semestre 2, rédaction par l'alternant d'un projet professionnel appliqué donnant lieu à soutenance devant les deux tuteurs.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
Pas de session de rattrapage pour les UE évaluées en contrôle continu intégral et/ou sous forme de projet ou mémoire => Report automatique des notes.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à chaque semestre.		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
- Le cas échéant, au sein des UE, la compensation entre les matières s'effectue sans note éliminatoire. - Les UE sont validées isolément ou par compensation. - Les semestres sont validés isolément sans compensation.		
Note éliminatoire		
En Master 1 : Condition d'obtention d'une note supérieure à 0/20 aux UE Mémoire et Projet tuteuré.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		INFORMATION COMMUNICATION									1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations
Parcours-type		Administration et communication des activités culturelles (ACAC)									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1				26	26	Oui	Non							
Bloc	S1	Bloc de compétences : Usages avancés et spécialisés des outils numériques (RNCP31496BC01)														
UE	S1	UE1 Ecriture web	9H	6H		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				
Bloc	S1	Bloc de compétences : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP31496BC02)														
UE	S1	UE2 Epistémologie de la communication	18H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	2h max	Oral ou Écrit	2h max	
UE	S1	UE3 Théories contemporaines de la communication	18H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	2h max	Oral ou Écrit	2h max	
Bloc	S1	Bloc de compétences : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP31496BC03)														
UE	S1	UE4 Ateliers de communication		18H		/	/	Non	Non						Non évalué	
Bloc	S1	Bloc de compétences : Maîtriser les fondamentaux de la communication pour construire une stratégie														
UE	S1	UE5 Stratégie des marques	18H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	2h max	Oral ou Écrit	2h max	
Bloc	S1	Bloc de compétences : Inscrire une politique de communication dans un contexte sectoriel														
UE	S1	UE6 Culture et communication	18H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2					
UE	S1	UE7 Communication politique	18H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	2h max	Oral ou Écrit	2h max	
UE	S1	UE8 Communication publique	18H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	2h max	Oral ou Écrit	2h max	
UE	S1	UE9 Médias et information	18H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	2h max	Oral ou Écrit	2h max	
		TOTAL SEMESTRE 1	135H	24H		26	26	Oui	Non							
Semestre	S2	SEMESTRE 2				34	34	Oui	Non							
Bloc	S2	Bloc de compétences : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP31496BC02)														
UE	ANNUEL	UE10 Méthodologie Cours		12H		/	/	Non	Non						Non évalué	
UE	ANNUEL	UE11 Regroupement méthodologique		4H		/	/	Non	Non						Non évalué	
UE	ANNUEL	UE12 Ressources documentaires		6H		/	/	Non	Non						Non évalué	
UE	ANNUEL	UE13 Mémoire				7	7	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire				
Bloc	S2	Bloc de compétences : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP31496BC04)														
UE	ANNUEL	UE14 Projet tuteuré	9H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				
Bloc	S2	Bloc de compétences : Usages avancés et spécialisés des outils numériques (RNCP31496BC01)														
UE	S2	UE15 Pilotage de site web	15H	15H		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				
Bloc	S2	Bloc de compétences : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP31496BC03)														
UE	S2	UE16 Communication des organisations	30H			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2					
UE	S2	UE17 Sémiologie	18H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2					
UE	ANNUEL	UE18 Anglais		18H		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2					
UE	S2	UE19 Ateliers de communication	6H	6H		/	/	Non	Non						Non évalué	
UE	S2	UE20 Communication des collectivités territoriales	18H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2					
Bloc	S2	Bloc de compétences : Inscrire une politique de communication dans un contexte sectoriel														
UE	S2	UE21 Intelligence économique	18H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2					
UE	S2	UE22 Socio-économie des médias	18H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2					
UE	S2	UE23 Initiation à la communication culturelle		4H		/	/	Non	Non						Non évalué	
		TOTAL SEMESTRE 2	132H	65H		34	34	Oui	Non							
		TOTAL ANNUEL	267H	89H		60	60									

MASTER 2		INFORMATION COMMUNICATION									1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations
Parcours-type		Administration et communication des activités culturelles (ACAC)									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3 (FORMATION INITIALE et CONTINUE)				42	42	Oui	Non							
Bloc	S1	Bloc de compétences de spécialité : Expertise de l'environnement et des acteurs du champ de la culture et du patrimoine														
UE	S1	UE1 Environnement culturel, juridique et numérique	63H			8	8	Oui	Oui							
Matière	S1	Politiques culturelles : histoire et institutions	15H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
Matière	S1	Droit de la culture	15H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
Matière	S1	Culture, économie et numérique	18H			2	2			CCI (CC Intégral)	2					
Matière	S1	Droit de la propriété littéraire et artistique	15H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
Bloc	S1	Bloc de compétences de spécialité : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP31496BC03)														
UE	S1	UE2 Approches sectorielles	122H			18	18	Oui	Oui							
Matière	S1	Management des évènements culturels et des festivals	15H			2	2			CCI (CC Intégral)	2					
Matière	S1	Cinéma et audiovisuel	15H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Oral		Oral		
Matière	S1	Spectacle vivant (théâtre, cirque)	20H			3	3			CCI (CC Intégral)	2					
Matière	S1	Métiers du livre et de l'édition	15H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
Matière	S1	Musique-Industrie du disque	10H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
Matière	S1	Muséologie	20H			3	3			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
Matière	S1	Politique du patrimoine	15H			2	2			CCI (CC Intégral)	2					
Matière	S1	Arts et société	12H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
UE	S1	UE3 Médiation et management	95H			16	16	Oui	Oui							
Matière	S1	Etudes des publics et des pratiques culturelles	15H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
Matière	S1	Gestion des établissements publics culturels	15H			2	2			CCI (CC Intégral)	2					
Matière	S1	Management et programmation artistique	10H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
Matière	S1	Aides et financement de la culture	10H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
Matière	S1	Culture, médiation et territoires	20H			3	3			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
Matière	S1	Les supports de la communication écrite et digitale	15H			3	3			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
Matière	S1	Relation presse	10H			2	2			CCI (CC Intégral)	2					
Bloc	ANNUEL	Bloc de compétences disciplinaires : Interventions														
UE	ANNUEL	UE Méthodologie dédiée aux actions professionnelles	9H			/	/	Non	Non						Non évalué	
UE	ANNUEL	UE Interventions d'experts de la culture	9H			/	/	Non	Non						Non évalué	
UE	ANNUEL	UE Approfondissement sectoriel en patrimoine, musée, édition et cinéma		40H		/	/	Non	Non						Non évalué	
		TOTAL SEMESTRE 3 (FORMATION INITIALE et CONTINUE)	298H	40H		42	42	Oui	Non							
Semestre	S2	SEMESTRE 4 (FORMATION INITIALE et CONTINUE)				18	18	Oui	Non							
Bloc	S2	Bloc de compétences transversales et disciplinaires : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP31496BC03)														
UE	S2	UE4 Projet tuteuré		15H		6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet/Soutenance				
Bloc	S2	Bloc de compétences transversales et disciplinaires : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP31496BC04)														
UE	S2	UE5 Approfondissement sectoriel en communication digitale - Conduite de projet - Référencement / SEO - Mesure d'audience - Production de contenu web		104H		/	/	Non	Non						Non évalué	
UE	S2	UE6 Option Voie Professionnelle ou Voie Recherche				12	12	Oui	Oui							
Matière	S2	Voie professionnelle = stage professionnel (minimum 4 mois)								CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance				
Matière	S2	Voie recherche = mémoire de recherche et séminaire méthodologique								CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance				
		TOTAL SEMESTRE 4 (FORMATION INITIALE et CONTINUE)		119H		18	18	Oui	Non							
		TOTAL ANNUEL (FORMATION INITIALE et CONTINUE)	298H	159H		60	60									

MASTER 2		INFORMATION COMMUNICATION									1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations
Parcours-type		Administration et communication des activités culturelles (ACAC)									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3 (FORMATION EN CONTRAT ALTERNANCE)				42	42	Oui	Non							
Bloc	S1	Bloc de compétences de spécialité : Expertise de l'environnement et des acteurs du champ de la culture et du patrimoine														
UE	S1	UE1 Environnement culturel, juridique et numérique	63H			8	8	Oui	Oui							
Matière	S1	Politiques culturelles : histoire et institutions	15H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
Matière	S1	Droit de la culture	15H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
Matière	S1	Culture, économie et numérique	18H			2	2			CCI (CC Intégral)	2					
Matière	S1	Droit de la propriété littéraire et artistique	15H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
Bloc	S1	Bloc de compétences de spécialité : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP31496BC03)														
UE	S1	UE2 Approches sectorielles	122H			18	18	Oui	Oui							
Matière	S1	Management des évènements culturels et des festivals	15H			2	2			CCI (CC Intégral)	2					
Matière	S1	Cinéma et audiovisuel	15H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Oral		Oral		
Matière	S1	Spectacle vivant (théâtre, cirque)	20H			3	3			CCI (CC Intégral)	2					
Matière	S1	Métiers du livre et de l'édition	15H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
Matière	S1	Musique-Industrie du disque	10H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
Matière	S1	Muséologie	20H			3	3			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
Matière	S1	Politique du patrimoine	15H			2	2			CCI (CC Intégral)	2					
Matière	S1	Arts et société	12H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
UE	S1	UE3 Médiation et management	95H			16	16	Oui	Oui							
Matière	S1	Etudes des publics et des pratiques culturelles	15H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
Matière	S1	Gestion des établissements publics culturels	15H			2	2			CCI (CC Intégral)	2					
Matière	S1	Management et programmation artistique	10H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
Matière	S1	Aides et financement de la culture	10H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
Matière	S1	Culture, médiation et territoires	20H			3	3			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
Matière	S1	Les supports de la communication écrite et digitale	15H			3	3			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Écrit	3h	
Matière	S1	Relation presse	10H			2	2			CCI (CC Intégral)	2					
Bloc	ANNUEL	Bloc de compétences disciplinaires : Interventions														
UE	ANNUEL	UE Méthodologie dédiée aux actions professionnelles	9H			/	/	Non	Non						Non évalué	
UE	ANNUEL	UE Interventions d'experts de la culture	9H			/	/	Non	Non						Non évalué	
		TOTAL SEMESTRE 3 (FORMATION EN CONTRAT ALTERNANCE)	298H			42	42	Oui	Non							
Semestre	S2	SEMESTRE 4 (FORMATION EN CONTRAT ALTERNANCE)				18	18	Oui	Non							
Bloc	S2	Bloc de compétences transversales et disciplinaires : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP31496BC03)														
UE	S2	UE4 Projet Professionnel Appliqué (PPA)				6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet			Evaluation du projet professionnel appliqué (PPA)	
Bloc	S2	Bloc de compétences transversales et disciplinaires : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP31496BC04)														
UE	S2	UE5 Approfondissement sectoriel en communication digitale - Conduite de projet - Référencement / SEO - Mesure d'audience - Production de contenu web		104H 12h 20h 12h 60h		/	/	Non	Non						Non évalué	
UE	S2	UE6 Accompagnement en mission entreprise (tutorat pédagogique) (Tutorat : 2 points d'étape minimum avec tuteur pédagogique/maître d'apprentissage – constitution et suivi du livret de l'alternant)		12H		12	12	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet/Soutenance			- Soutenance du PPA - Compte-rendu des échanges avec l'entreprise (livret de l'alternant =note entreprise)	
		TOTAL SEMESTRE 4 (FORMATION EN CONTRAT ALTERNANCE)		104H		18	18									
		TOTAL ANNUEL (FORMATION EN CONTRAT ALTERNANCE)	298H	104H		60	60									

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	AC	
MENTION	INFORMATION, COMMUNICATION	
Parcours-type	Administration et gestion de la communication (1ère et 2ème année)	
Session M1	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Seconde session/chance	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français.		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
En Master 2 : Le parcours de 2ème année est accessible en <u>contrat d'alternance</u> . Accompagnement, suivi et évaluation de l'alternant par un tuteur universitaire et un tuteur entreprise (Note du livret de l'alternant). A la fin du semestre 2, rédaction par l'alternant d'un projet professionnel appliqué donnant lieu à soutenance devant les deux tuteurs.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
Pas de session de rattrapage pour les UE évaluées en contrôle continu intégral et/ou sous forme de projet ou mémoire => Report automatique des notes.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à chaque semestre.		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
- Le cas échéant, au sein des UE, la compensation entre les matières s'effectue sans note éliminatoire. - Les UE sont validées isolément ou par compensation. - Les semestres sont validés isolément sans compensation.		
Note éliminatoire		
En Master 1 : Condition d'obtention d'une note supérieure à 0/20 aux UE Mémoire et Projet tuteuré.		
En Master 2 : Condition d'obtention d'une note supérieure à 5/20 aux UE Mémoire ou Projet professionnel appliqué.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		INFORMATION COMMUNICATION									1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations
Parcours-type		Administration et gestion de la communication (AGCOM)									Contrôle Continu	Contrôle Terminal	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1				29	29	Oui	Non							
Bloc	S1	Bloc de compétences : Usages avancés et spécialisés des outils numériques (RNCP31496BC01)														
UE	S1	UE1 Ecriture web	9H	6H		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				
Bloc	S1	Bloc de compétences : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP31496BC02)														
UE	S1	UE2 Epistémologie de la communication	18H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	2h max	Oral ou Écrit	2h max	
UE	S1	UE3 Théories contemporaines de la communication	18H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	2h max	Oral ou Écrit	2h max	
Bloc	S1	Bloc de compétences : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP31496BC03)														
UE	S1	UE4 Ateliers de communication		18H		/	/	Non	Non						Non évalué	
Bloc	S1	Bloc de compétences : Maîtriser les fondamentaux de la communication pour construire une stratégie														
UE	S1	UE5 Stratégie des marques	18H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	2h max	Oral ou Écrit	2h max	
Bloc	S1	Bloc de compétences : Inscrire une politique de communication dans un contexte sectoriel														
UE	S1	UE6 Culture et communication	18H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2					
UE	S1	UE7 Communication politique	18H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	2h max	Oral ou Écrit	2h max	
UE	S1	UE8 Communication publique	18H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	2h max	Oral ou Écrit	2h max	
UE	S1	UE9 Médias et information	18H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	2h max	Oral ou Écrit	2h max	
		TOTAL SEMESTRE 1	135H	24H		26	26	Oui	Non							
Semestre	S2	SEMESTRE 2				34	34	Oui	Non							
Bloc	S2	Bloc de compétences : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP31496BC02)														
UE	ANNUEL	UE10 Méthodologie Cours		12H		/	/	Non	Non						Non évalué	
UE	ANNUEL	UE11 Regroupement méthodologique		4H		/	/	Non	Non						Non évalué	
UE	ANNUEL	UE12 Ressources documentaires		6H		/	/	Non	Non						Non évalué	
UE	ANNUEL	UE13 Mémoire				7	7	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire				
Bloc	S2	Bloc de compétences : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP31496BC04)														
UE	ANNUEL	UE14 Projet tuteuré	9H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				
Bloc	S2	Bloc de compétences : Usages avancés et spécialisés des outils numériques (RNCP31496BC01)														
UE	S2	UE15 Pilotage de site web	15H	15H		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				
Bloc	S2	Bloc de compétences : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP31496BC03)														
UE	S2	UE16 Communication des organisations	30H			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2					
UE	S2	UE17 Sémiologie	18H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2					
UE	ANNUEL	UE18 Anglais		18H		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2					
UE	S2	UE19 Ateliers de communication	6H	6H		/	/	Non	Non						Non évalué	
UE	S2	UE20 Communication des collectivités territoriales	18H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2					
Bloc	S2	Bloc de compétences : Inscrire une politique de communication dans un contexte sectoriel														
UE	S2	UE21 Intelligence économique	18H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2					
UE	S2	UE22 Socio-économie des médias	18H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2					
UE	S2	UE23 Initiation à la communication et à la gestion de la communication		4H		/	/	Non	Non						Non évalué	
		TOTAL SEMESTRE 2	132H	65H		34	34	Oui	Non							
		TOTAL ANNUEL	267H	89H		60	60									

MASTER 2		INFORMATION COMMUNICATION									1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations
Parcours-type		Administration et gestion de la communication (AGCOM)									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3 (FORMATION INITIALE et CONTINUE)					35	35	Oui	Non						
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP31496BC02)														
UE	S1	UE1 : Management de la communication	60H			10	10	Oui	Oui							Pour UE1 : 2 épreuves portant sur 2 matières désignées par le responsable du diplôme
Matière	S1	Propriété intellectuelle	12H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Écrit	3h max	
Matière	S1	Management et gestion financière de la communication	16H			3	3			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Écrit	3h max	
Matière	S1	Médias et communication	20H			3	3			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Écrit	3h max	
Matière	S1	Pratiques d'Internet dans les organisations	12H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Écrit	3h max	
Bloc	S1	Bloc de compétences de spécialité : Comprendre et être acteur des différents secteurs de la communication														
UE	S1	UE2 : Champs professionnels de la communication	64H			8	8	Oui	Oui							Pour UE2 : 2 épreuves portant sur 2 matières désignées par le responsable du diplôme
Matière	S1	Communication publicitaire	12H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Écrit	3h max	
Matière	S1	Communication culturelle et diplomatie d'influence	24H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Écrit	3h max	
Matière	S1	Communication d'entreprise	16H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Écrit	3h max	
Matière	S1	Relations publiques	12H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Écrit	3h max	
Bloc	S1	Bloc de compétences de spécialité : Gestion de la communication														
UE	S1	UE3 : Gestion opérationnelle de la communication	56H			8	8	Oui	Oui							Pour UE3 : 1 projet + 1 épreuve portant sur 1 matière désignée par le responsable du diplôme
Matière	S1	Médias planning	8H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Écrit	3h max	
Matière	S1	Techniques de Brand content	20H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Projet				
Matière	S1	Communication de crise	12H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Écrit	3h max	
Matière	S1	L'agence de communication	16H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Écrit	3h max	
Bloc	S1	Bloc de compétences de spécialité : Expertise en stratégie de communication														
UE	S1	UE4 : Outils et expertise en communication	60H			9	9	Oui	Oui							Pour UE4 : 1 projet + 1 épreuve portant sur 1 matière désignée par le responsable du diplôme
Matière	S1	Sémiologie opérationnelle de l'image	12H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Écrit	3h max	
Matière	S1	Search et réseaux sociaux	16H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Projet				
Matière	S1	Mesure d'audience digitale	12H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Écrit	3h max	
Matière	S1	Communication événementielle, sponsoring et mécénat	20H			3	3			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Écrit	3h max	
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Usages avancés et spécialisés des outils numériques (RNCP31496BC01)														
UE	S1	UE Ateliers + rencontres professionnelles		27H		/	/	Non	Non							Non évalué
UE	S1	UE Ateliers d'insertion professionnelle		6H		/	/	Non	Non							Non évalué
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Mise à niveau														
UE	S1	UE Théorie de la communication	10H			/	/	Non	Non							Non évalué
		TOTAL SEMESTRE 3 (FORMATION INITIALE et CONTINUE)	250H	33H		35	35	Oui	Non							
Semestre	S2	SEMESTRE 4 (FORMATION INITIALE et CONTINUE)					25	25	Oui	Non						
Bloc	S2	Bloc de compétences transversales et disciplinaires : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP31496BC03)														
UE	S2	UE5 Projet tuteuré		7H		7	7	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet/Soutenance				
Bloc	S2	Bloc de compétences transversales et disciplinaires : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP31496BC04)														
UE	S2	UE6 Approfondissement sectoriel en communication digitale	122H			4	4	Oui	Oui							Pour UE6 : 1 projet + 1 épreuve portant sur 1 matière désignée par le responsable du diplôme
Matière	S2	Production de contenu web	60H			1	1			CT (Contrôle terminal)		Projet				
Matière	S2	Conduite de projet	12H			/	/									
Matière	S2	Référencement / SEO	20H			1	1			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Écrit	3h max	
Matière	S2	Mesure d'audience	12H			1	1			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Écrit	3h max	
Matière	S2	Droit de l'internet	18H			1	1			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Écrit	3h max	Matière "Conduite de projet" non évaluée.
UE	S2	UE7 Option Voie Professionnelle ou Voie Recherche														
Matière	S2	Voie professionnelle = stage professionnel (minimum 4 mois)				14	14	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance				
Matière	S2	Voie recherche = mémoire de recherche et séminaire méthodologique														
		TOTAL SEMESTRE 4 (FORMATION INITIALE et CONTINUE)		7H		25	25	Oui	Non							
		TOTAL ANNUEL (FORMATION INITIALE et CONTINUE)	250H	40H		60	60									

MASTER 2		INFORMATION COMMUNICATION									1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations
Parcours-type		Administration et gestion de la communication (AGCOM)									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3 (FORMATION EN CONTRAT ALTERNANCE)				35	35	Oui	Non							
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP31496BC02)														
UE	S1	UE1 : Management de la communication	60H			10	10	Oui	Oui							Pour UE1 : 2 épreuves portant sur 2 matières désignées par le responsable du diplôme
Matière		Propriété intellectuelle	12H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Écrit	3h max	
Matière		Management et gestion financière de la communication	16H			3	3			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Écrit	3h max	
Matière		Médias et communication	20H			3	3			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Écrit	3h max	
Matière		Pratiques d'Internet dans les organisations	12H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Écrit	3h max	
Bloc	S1	Bloc de compétences de spécialité : Comprendre et être acteur des différents secteurs de la communication														
UE	S1	UE2 : Champs professionnels de la communication	64H			8	8	Oui	Oui							Pour UE2 : 2 épreuves portant sur 2 matières désignées par le responsable du diplôme
Matière		Communication publicitaire	12H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Écrit	3h max	
Matière		Communication culturelle et diplomatie d'influence	24H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Écrit	3h max	
Matière		Communication d'entreprise	16H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Écrit	3h max	
Matière		Relations publiques	12H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Écrit	3h max	
Bloc	S1	Bloc de compétences de spécialité : Gestion de la communication														
UE	S1	UE3 : Gestion opérationnelle de la communication	56H			8	8	Oui	Oui							Pour UE3 : 1 projet + 1 épreuve portant sur 1 matière désignée par le responsable du diplôme
Matière		Médias planning	8H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Écrit	3h max	
Matière		Techniques de Brand content	20H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Projet				
Matière		Communication de crise	12H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Écrit	3h max	
Matière		L'agence de communication	16H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Écrit	3h max	
Bloc	S1	Bloc de compétences de spécialité : Expertise en stratégie de communication														
UE	S1	UE4 : Outils et expertise en communication	60H			9	9	Oui	Oui							Pour UE4 : 1 projet + 1 épreuve portant sur 1 matière désignée par le responsable du diplôme
Matière		Sémiologie opérationnelle de l'image	12H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Écrit	3h max	
Matière		Search et réseaux sociaux	16H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Projet				
Matière		Mesure d'audience digitale	12H			2	2			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Écrit	3h max	
Matière		Communication événementielle, sponsoring et mécénat	20H			3	3			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Écrit	3h max	
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Usages avancés et spécialisés des outils numériques (RNCP31496BC01)														
UE	S1	UE Ateliers + rencontres professionnelles		27H		/	/	Non	Non							Non évalué
UE	S1	UE Ateliers d'insertion professionnelle		6H		/	/	Non	Non							Non évalué
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Mise à niveau														
UE	S1	UE Théorie de la communication	10H			/	/	Non	Non							Non évalué
		TOTAL SEMESTRE 3 (FORMATION EN CONTRAT ALTERNANCE)	250H	33H		35	35	Oui	Non							

MASTER 2		INFORMATION COMMUNICATION									1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations
Parcours-type		Administration et gestion de la communication (AGCOM)									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 4 (FORMATION EN CONTRAT ALTERNANCE)				25	25	Oui	Non							
Bloc	S2	Bloc de compétences transversales et disciplinaires : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP31496BC03)														
UE	S2	UE5 Projet Professionnel Appliqué (PPA)				7	7	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				Evaluation du projet professionnel appliqué
Bloc	S2	Bloc de compétences transversales et disciplinaires : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP31496BC04)														
UE	S2	UE6 Approfondissement sectoriel en communication digitale	122H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)						Pour UE6 : 1 projet + 1 épreuve portant sur 1 matière désignée par le responsable du diplôme
Matière		Production de contenu web				1	1					Projet				
Matière		Conduite de projet				/	/									
Matière		Référencement / SEO				1	1			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Écrit	3h max	
Matière		Mesure d'audience				1	1			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Écrit	3h max	
Matière		Droit de l'internet				1	1			CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Écrit	3h max	
UE	S2	UE7 Accompagnement en mission entreprise (tutorat pédagogique) (Tutorat : 2 points d'étape minimum avec tuteur pédagogique/maître d'apprentissage – constitution et suivi du livret de l'alternant)		12H		14	14	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet/Soutenance				- Soutenance du PPA - Compte-rendu des échanges avec l'entreprise (livret de l'alternant =note entreprise)
		TOTAL SEMESTRE 4 (FORMATION EN CONTRAT ALTERNANCE)	122H	12H		25	25	Oui	Non							
		TOTAL ANNUEL (FORMATION EN CONTRAT ALTERNANCE)	372H	45H		60	60									

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	AC	
MENTION	INFORMATION, COMMUNICATION	
Parcours-type	Communication et culture numérique (1ère année)	
Session M1	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Seconde session/chance	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français.		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
La 2ème année du Master est dispensée par l'Université Toulouse III Paul Sabatier.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
Pas de session de rattrapage pour les UE évaluées en contrôle continu intégral et/ou sous forme de projet ou mémoire => Report automatique des notes.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à chaque semestre.		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
- Le cas échéant, au sein des UE, la compensation entre les matières s'effectue sans note éliminatoire. - Les UE sont validées isolément ou par compensation. - Les semestres sont validés isolément sans compensation.		
Note éliminatoire		
En Master 1 : Condition d'obtention d'une note supérieure à 0/20 aux UE Mémoire et Projet tuteuré.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	AC	
MENTION	INFORMATION, COMMUNICATION	
Parcours-type	Communication et territoires (1ère année)	
Session M1	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Seconde session/chance	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français.		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
La 2ème année du Master est dispensée par l'Université Toulouse III Paul Sabatier.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
Pas de session de rattrapage pour les UE évaluées en contrôle continu intégral et/ou sous forme de projet ou mémoire => Report automatique des notes.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à chaque semestre.		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
- Le cas échéant, au sein des UE, la compensation entre les matières s'effectue sans note éliminatoire. - Les UE sont validées isolément ou par compensation. - Les semestres sont validés isolément sans compensation.		
Note éliminatoire		
En Master 1 : Condition d'obtention d'une note supérieure à 0/20 aux UE Mémoire et Projet tuteuré.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		INFORMATION COMMUNICATION									1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations
Parcours-type		Communication et Territoires (CT)									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1				29	29	Oui	Non							
Bloc	S1	Bloc de compétences : Usages avancés et spécialisés des outils numériques (RNCP31496BC01)														
UE	S1	UE1 Ecriture web	9H	6H		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				
Bloc	S1	Bloc de compétences : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP31496BC02)														
UE	S1	UE2 Epistémologie de la communication	18H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	2h max	Oral ou Écrit	2h max	
UE	S1	UE3 Théories contemporaines de la communication	18H			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	2h max	Oral ou Écrit	2h max	
Bloc	S1	Bloc de compétences : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP31496BC03)														
UE	S1	UE4 Ateliers de communication		18H		/	/	Non	Non						Non évalué	
Bloc	S1	Bloc de compétences : Maîtriser les fondamentaux de la communication pour construire une stratégie														
UE	S1	UE5 Stratégie des marques	18H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	2h max	Oral ou Écrit	2h max	
Bloc	S1	Bloc de compétences : Inscrire une politique de communication dans un contexte sectoriel														
UE	S1	UE6 Culture et communication	18H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2					
UE	S1	UE7 Communication politique	18H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	2h max	Oral ou Écrit	2h max	
UE	S1	UE8 Communication publique	18H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	2h max	Oral ou Écrit	2h max	
UE	S1	UE9 Médias et information	18H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	2h max	Oral ou Écrit	2h max	
		TOTAL SEMESTRE 1	135H	24H		26	26	Oui	Non							
Semestre	S2	SEMESTRE 2				34	34	Oui	Non							
Bloc	S2	Bloc de compétences : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP31496BC02)														
UE	ANNUEL	UE10 Méthodologie Cours		12H		/	/	Non	Non						Non évalué	
UE	ANNUEL	UE11 Regroupement méthodologique		4H		/	/	Non	Non						Non évalué	
UE	ANNUEL	UE12 Ressources documentaires		6H		/	/	Non	Non						Non évalué	
UE	ANNUEL	UE13 Mémoire				7	7	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire				
Bloc	S2	Bloc de compétences : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP31496BC04)														
UE	ANNUEL	UE14 Projet tuteuré	9H			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				
Bloc	S2	Bloc de compétences : Usages avancés et spécialisés des outils numériques (RNCP31496BC01)														
UE	S2	UE15 Pilotage de site web	15H	15H		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet				
Bloc	S2	Bloc de compétences : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP31496BC03)														
UE	S2	UE16 Communication des organisations	30H			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2					
UE	S2	UE17 Sémiologie	18H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2					
UE	ANNUEL	UE18 Anglais		18H		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2					
UE	S2	UE19 Ateliers de communication	6H	6H		/	/	Non	Non						Non évalué	
UE	S2	UE20 Communication des collectivités territoriales	18H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2					
Bloc	S2	Bloc de compétences : Inscrire une politique de communication dans un contexte sectoriel														
UE	S2	UE21 Intelligence économique	18H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2					
UE	S2	UE22 Socio-économie des médias	18H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2					
UE	S2	UE23 Initiation à la communication territoriale		4H		/	/	Non	Non						Non évalué	
		TOTAL SEMESTRE 2	132H	65H		34	34	Oui	Non							
		TOTAL ANNUEL	267H	89H		60	60									